

*Bibliothèque numérique*

**medic@**

**Le Boursier Du Coudray, Angélique.  
Abrégé de l'art des accouchemens**

*Abbeville, Pintia, 1759.*

*Cote : 34673*



**(c) Bibliothèque interuniversitaire de médecine (Paris)**  
Adresse permanente : <http://www.bium.univ-paris5.fr/hist/med/medica/cote?34673>

ABRÉGÉ 1773  
DE L'ART 34673  
DES

ACCOUCHEMENS.

Dans lequel on donne les préceptes nécessaires pour le mettre heureusement en pratique.

On y a joint plusieurs Observations intéressantes sur des cas singuliers.

Ouvrage très - utile aux jeunes Sages-Femmes, & généralement à tous les Elèves en cet Art, qui désirent de s'y rendre habiles.

Par Madame LE BOURSIER DU COUDRAY,  
ancienne Maitresse Sage-Femme de Paris.

Prix, 50 sols relié.

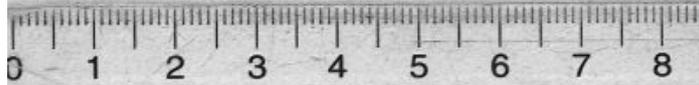


A ABBEVILLE,

Chez PINTIA, Académie Royale  
rue des L.

M. DCC. LIX.

Avec Approbation & Privilège du Roi.







A  
 MONSEIGNEUR  
 BERNARD  
 DE BALLAINVILLIERS ;

Chevalier , Seigneur de Vilhou-  
 zin & du Mesnil , Conseiller du  
 Roi en ses Conseils , Maître  
 des Requêtes ordinaire en son  
 Hôtel , Grand-Croix de l'Ordre  
 Royal & Militaire de S. Louis,  
 Intendant de Justice , Police ,  
 & Finances en la Généralité de  
 Riom, & Province d'Auvergne,

**M**ONSEIGNEUR ;

*Un petit Ouvrage de cette*  
 a

## ij E P I T R E.

nature, paroîtra sans doute fort étranger, & bien peu assorti aux affaires importantes, dont l'administration vous attire tant d'éloges. Je n'hésite point cependant à vous en faire hommage; tout ce qui a quelque caractère d'utilité, acquiert des droits à son Auteur sur vos bontés, & sur votre protection, Vous avez saisi au premier instant, MONSEIGNEUR, les avantages que peut produire la machine que j'ai inventée pour la facilité de l'Art que je traite; votre amour pour le bien public, a encouragé mon zèle, & j'ai perfectionné une invention que la pitié m'avoit fait imaginer. Les Elèves que vous m'a

## E P I T R E. ij

vez mis en occasion de former, font déjà ressentir dans les campagnes l'utilité de ma machine. Vous achevez ce que votre illustre Prédécesseur n'avoit eu que le tems de commencer : nombre de Sujets benissent le Protecteur de l'Art qui les a préservés de devenir les tristes victimes de l'ignorance. Votre nom, MONSEIGNEUR, à la tête de ce petit Livre, ne scauroit donc ternir l'éclat des éloges que la postérité vous devra : il n'est pas moins glorieux de veiller à la conservation des Sujets de Sa Majesté dans le sein de son Royaume, que d'éloigner de ses frontières, & de détruire les en-

a ij

## iv E P I T R E.

nemis de ses Etats. L'un a plus de rapport que l'autre aux sentimens d'humanité qui vous animent ; votre cœur se satisfait tous les jours à soulager les malheureux , & les marques de bonté qu'ils en éprouvent , donnent un prix nouveau à vos bienfaits. Je me repose sur leur reconnoissance du soin de les publier , & j'ajoute à un sentiment semblable , l'assurance du profond respect avec lequel je suis,

MONSIEUR,

Votre très-humble , &  
très-obéissante servante,  
LE BOURSIER DU COUDRAY.

---

---

## AVANT-PROPOS.

**J**E n'entrerai pas dans un détail fort étendu, sur ce qui concerne l'Art des Accouchemens; j'avoue même qu'il me seroit impossible d'y parvenir, à moins que je ne transcrivisse ce que tant d'Auteurs ont écrit sur ce sujet. Tout mon objet est de renfermer en peu de mots les vrais principes de cet Art, & de les présenter sous un point de vue qui puisse les faire comprendre par des Femmes peu intelligentes. Combien y en a-t-il de cette espèce, qui sans prévoir aucune suite fâcheuse se mêlent d'accoucher? & combien de malheureuses ne deviennent-elles pas les victimes de cette ignorance? La seule compassion m'a rendu Auteur, & n'écrivant point pour les per-

a iij

v̄j *Avant-Propos.*

sonnes éclairées , je ne sçauois me rendre trop intelligible.

Après avoir appris dans la Capitale, l'Art que je professe, & l'avoir exercé l'espace de seize ans, mon sort me conduisit en Province. Pour répondre aux marques d'estime que me donnoient ceux qui m'y avoient appelée, j'annonçai que je donnerois volontiers mes avis aux pauvres femmes qui en auroient besoin. Je ne puis dire le nombre de celles qui m'exposèrent leur triste situation, & dont la plupart étoient affligées de relâchement de matrice. Je les fis entrer dans le détail de leurs accouchemens, & par le récit qu'elles me firent, je ne pus douter qu'elles n'eussent lieu d'attribuer leurs infirmités à l'ignorance des femmes à qui elles avoient eu recours, ou à celle de quelques Chirugiens de Village peu expérimentés. Mon zèle me détermina donc à offrir de

donner gratuitement des Leçons à ces femmes. Je fis cette proposition à M. le Subdélégué, qui charmé de procurer un aussi grand bien, accepta mes offres. Le seul obstacle que je trouvois à mon projet, étoit la difficulté de me faire entendre par des esprits peu accoutumés à ne rien saisir que par les sens. Je pris le parti de leur rendre mes Leçons palpables, en les faisant manœuvrer devant moi sur une machine que je construisis à cet effet, & qui représentoit le bassin d'une femme, la matrice, son orifice, ses ligamens, le conduit appelé *vagin*, la vessie, & l'intestin *rectum*. J'y joignis un modèle d'enfant de grandeur naturelle, dont je rendis les jointures assez flexibles pour pouvoir le mettre dans des positions différentes un arrièrefaix, avec les membranes, & la démonstration des eaux qu'elles renferment, le cordon ombilical,

a iiij

vñj *Avant-Propos.*

composé de ses deux artères , & de la veine , laissant une moitié flétrie , & l'autre gonflée , pour imiter en quelque sorte le cordon d'un enfant mort , & celui d'un enfant vivant , auquel on sent les battemens des vaisseaux qui le composent. J'ajoutai le modèle de la tête d'un enfant séparée du tronc , dont les os du crâne passeroient les uns sur les autres : je crus qu'avec une démonstration aussi sensible , si je ne pouvois pas rendre ces femmes fort habiles , je leur ferois du moins sentir la nécessité de demander du secours assez tôt pour sauver la mère & l'enfant ; secours dont les Villes ne manquent pas ; mais qui seroit très-nécessaire dans les Campagnes , où l'habileté d'un Chirurgien , appelé trop tard , devient souvent inutile , ne pouvant qu'être le spectateur de deux victimes expirantes , pour lesquelles son art & son zèle sont alors infructueux.

Ainsi mon projet fut de faire connoître à ces femmes les divers dangers où leur incapacité expose la mère & l'enfant, de leur montrer la nécessité de procurer au plutôt le Baptême à ceux qui sont prêts à périr, & de conserver des sujets à l'Etat. J'ai rassemblé les différentes Leçons que je donnois à lire, & je me hazarde aujourd'hui de les faire imprimer; ce qui est moins l'effet de la présomption, que vingt années d'expérience auroient pû m'inspirer, que le désir de me rendre, par ce moyen plus utile à ma Patrie: trop heureuse si je puis y parvenir. C'est par ce motif que j'espère obtenir de mes Lecteurs la grace de ne point faire attention aux fautes qu'ils pourront remarquer dans ma diction, lorsqu'elles n'altéreront point le sens des préceptes que je donne à mes Elèves.

J'avoue qu'en composant les

*x Avant-Propos.*

Leçons que je leur donnois à lire ; je n'avois en vûe que les Sages-Femmes de la campagne ; mais ayant fait réflexion que ces Leçons pourroient passer entre les mains de personnes plus intelligentes , par conséquent susceptibles d'une instruction plus étendue , j'ai cru que sans rien changer à l'ordre que j'avois donné à ces préceptes , je devois y ajouter quelques remarques particulières , pour les faire lire avec plus de satisfaction , & en même-tems avec plus de fruit.





L'AUTEUR fait sentir par cet exposé , qu'elle n'a pas eu seulement pour objet l'instruction des Sages-Femmes de la campagne , mais aussi celle de toutes les personnes qui voudront embrasser l'Art des Accouchemens. C'est pour répondre à ce zèle pour le bien public que l'on a jugé à propos de placer ici des Notes particulières sur quelques endroits de l'Ouvrage , & d'y joindre quelques Observations intéressantes qui ont paru y avoir beaucoup de rapport.

*De la Matrice double.*

La matrice de la femme , que l'on sçait n'avoir pour l'ordinaire qu'une seule cavité , s'est trouvée quelquefois en avoir deux.

*Riolan* , Médecin de Paris , en

xij *Observations.*

fournit des exemples dans son *Anthropographie*, Livre II. chap. xxxv. page 157.

Madame *la Marche*, dans son Livre, ou Instruction familière aux Sages-Femmes, fait aussi mention d'une matrice de cette espèce, vûe dans le corps d'une femme, dont l'ouverture fut faite à l'Hôtel-Dieu.

M. *Littre*, Médecin de Paris, disséquant une petite fille, morte à l'âge de deux ans, observa qu'elle avoit le vagin partagé en deux cavités égales, l'une à droite, l'autre à gauche, par une cloison perpendiculaire, de manière cependant que cette cloison n'étoit point entière & ne formoit ces deux cavités que depuis le milieu du vagin jusqu'à la matrice: chacune de ces cavités aboutissoit à une matrice particulière, qui avoit son orifice, son col, & son fond. Ces matrices, qui étoient très-distinctes, & séparées dans l'inté-

*Observations.* xiiij

rieurs ne montroient au-dehors qu'un corps simple & continu, à l'exception néanmoins de leurs fonds, qui étoient séparés l'un de l'autre, ou pour mieux dire, qui n'étoient réunis que par un ligament en forme de membrane triangulaire. Chaque fond avoit une trompe, un ovaire, un ligament large, & un ligament rond\*.

M. *Gravel* Médecin, fournit aussi des exemples de double matrice, dans une Thèse qu'il soutint à Strasbourg en 1738.

M. *Philippe-Adolphe Boehmer*, célèbre Professeur en Médecine, donne aussi un exemple d'une double matrice dans son second Recueil d'Observations d'Anatomie, 1756. La cloison qui séparoit le vagin, suivant sa longueur en deux parties égales, s'étendoit

---

\* Mémoires de l'Académie Royale des Sciences, année 1717.

xiv *Observations.*

depuis l'union des orifices de cette matrice , jusqu'à celui du vagin , qui dans ce sujet avoit deux ouvertures , l'une à droite , l'autre à gauche , séparées par l'extrémité de la cloison verticale qui partageoit le vagin en deux cavités.

Il est à préfumer , comme l'a dit M. *Littre* , au sujet de la petite fille , à qui il trouva deux matrices , que les femmes ainsi conformées pourroient concevoir en différentes approches , tantôt par l'une de ces matrices , & tantôt par l'autre , selon que la semence virile se porteroit à l'une ou à l'autre ,

*Des vices de conformation  
du Bassin.*

Parmi les vices de conformation , dont le bassin est susceptible : il y en a deux principaux , qui portés à un certain degré , obligent d'avoir recours à l'opération Césarienne , ou du moins

*Observations.* xv

rendent l'accouchement très-laborieux. Le premier est le rétrécissement de l'entrée du petit bassin occasionné par l'approche de la partie supérieure de l'os *sacrum* & du corps de la dernière vertèbre des lombes vers l'os *pubis*, & dont il est fait mention page 104 de ce Livre ; le second, qui est contraire au premier, consiste dans le rétrécissement de la partie inférieure du bassin, formé par l'approche contre nature des branches & des tubérosités des os *ischion*. On en a vû un exemple tout récemment à l'Hôtel-Dieu de Paris, sur une femme âgée d'environ trente ans, à qui l'on a été obligé de faire l'opération Césarienne. L'entrée du petit bassin étoit très-spacieuse, la distance de la partie supérieure de l'os *sacrum* à la symphise des os *pubis*, avoit cinq pouces & quelques lignes ; celle d'un des os des Iles à l'autre, à l'entrée du petit bassin étoit de

xvj      *Observations.*

quatre pouces trois lignes ; les tubérosités des os *ischion*, ne laissent entr'elles qu'un intervalle de deux pouces moins un quart ; les branches de ces os laissent entr'elles un pouce & demi d'intervalle, & les épines de ces mêmes os, n'en laissent que deux pouces entr'elles. Et si l'on fait attention à la disposition des ligamens qui attachent ces parties, on concevra aisément que cette ouverture inférieure du bassin se trouvoit encore rétrécie par leur moyen.

En traitant de la génération, l'on a dit que quoique la matrice soit le lieu, où l'œuf qui a été fécondé, se développe le plus ordinairement, l'on avoit vû néanmoins cet œuf éclore dans l'ovaire, d'autre fois dans la trompe, & enfin dans la capacité du ventre. L'on a ajoûté que ces générations extraordinaires sont très-souvent mortelles : le fœtus qui en est produit, ne pouvant sortir par la voye naturelle.

*Observations.* xvij

naturelle. Entre les Observations que nous avons sur cette matière, je vais en citer deux, qui prouvent que les mères peuvent survivre aux opérations nécessaires pour l'extraction des fœtus morts.

La première de ces Observations, est d'Abraham Cyprianus, Médecin & Professeur en Anatomie & en Chirurgie, dans l'Académie de Franeker, sur un fœtus de vingt & un mois, qui fut retiré de la trompe droite de la matrice, sans que la mère en soit morte.

La seconde, est de M. Littre, aussi sur un fœtus tiré du ventre de sa mère par le fondement.

*Première Observation.*

Abraham Cyprianus \* dit que le 17 Décembre 1694, il fut appelé à Louvarde, pour la femme

---

\*Lettre d'Abraham Cyprianus à M. Thomas Millington; Amsterdam, 1707.

xviiij      *Observations.*  
de Lewis, Soldat dans la Com-  
pagnie du Capitaine Peterfon :  
elle étoit âgée de trente-deux ans,  
& enceinte pour la troisième fois.  
Cette femme arriva jusqu'au neu-  
vième mois de sa grossesse, sans  
appercevoir rien de différent de  
ce qu'elle avoit senti dans les gros-  
sesses précédentes, excepté que  
pendant tout ce tems-là elle n'eut  
point de lait aux mammelles. Il  
lui sembloit aussi que son fardeau  
étoit plus pèsant, & plus incom-  
mode qu'à l'ordinaire, sur-tout  
lorsque le fœtus, qui étoit situé un  
peu plus haut que dans les gros-  
sesses précédentes, se remuoit avec  
vivacité. Arrivée au terme de l'Ac-  
couchement, elle sentit de gran-  
des douleurs, & son enfant se re-  
mua plus que de coutume, ce  
qui lui fit espérer qu'elle accou-  
cheroit bien-tôt : ses espérances  
furent vaines; car outre que ces  
mouvemens se faisoient sentir dans  
un lieu extraordinaire, il n'y avoit

*Observations.* xix

aucune préparation du côté de l'orifice de la matrice qui annonçât un Accouchement prochain : dès-lors l'enfant cessa de se mouvoir, & la mère commença à se mieux porter.

Après le dixième mois ; les menstrues, qui avoient été supprimées depuis le commencement de la grossesse, reparurent, & la mère ne sentit plus mouvoir l'enfant, mais seulement un poids très-lourd, & sur-tout vers le dix-huitième mois, auquel tems elle se trouva si incommodée, qu'elle fut obligée de garder le lit. Peu de tems après elle commença à se plaindre d'une grande douleur aux parties voisines du nombril, & cette douleur fut suivie d'un ulcère fongueux dans cette région. Plusieurs Consultations furent faites, tant de Médecins que de Chirugiens, dont les avis se trouvèrent partagés, les uns vou-

b ij

xx *Observations.*

tant que le fœtus fût dans la matrice, & les autres le niant.

Il y avoit vingt-un mois que la grossesse avoit commencé, lorsque *Cyprianus* fut appelé à Louvarde, où il se rendit avec les premiers Médecin, & Chirurgien du Prince de Nassau. Dès qu'il eût vû la malade, considéré les circonstances de son état, & sçut tout ce qui avoit précédé, il assura qu'elle portoit un enfant mort. On découvrit par le toucher une dureté considérable au bas de l'ulcère voisin du nombril, lequel ulcère étant fongueux, donna facilement entrée à une sonde, au moyen de laquelle la dureté fut reconnue être un os. *Cyprianus* ayant introduit dans l'ouverture le petit doigt, jugea que c'étoit un des pariétaux de l'enfant, ce qui l'ayant enhardi, il se déterminâ à faire l'opération nécessaire, malgré la grande foiblesse de la malade...

*Observations.* xxj

Ayant fait porter le lit au milieu de la chambre, il commença par introduire le doigt dans l'endroit où il avoit senti un des pariétaux, & conduisant sur ce doigt une branche de ciseaux, il fit une incision aussi grande qu'il fut possible : elle comprenoit non-seulement les tégumens, mais aussi les muscles, le péritoine, & enfin la poche dans laquelle le fétus fut trouvé avec son cordon, & son placenta, qui étoit très-mince, & dont une portion étoit même consumée.

*Cyprianus* ayant reconnu que cette poche étoit continuë à la partie latérale droite de la matrice, ne douta pas que ce ne fût la trompe de ce côté, d'autant plus qu'on a beaucoup d'exemples de fétus trouvés dans ce conduit. Ayant retiré le fétus avec son placenta, & enlevé en même-tems, au moyen d'une éponge trempée dans de l'eau tiède, toute la mu-

xxij *Observations.*

coûté & le sang qui s'y trouvoient épanchés, il ne s'occupa plus que de la réunion de la playe, qui avoit environ un pied de longueur: il fit quatre points de future enchevillée, qui se trouvoient également distans les uns des autres, & comprenoient le péritoine, & toute l'épaisseur des muscles & de la peau. *Cyprianus* crût devoir laisser à la partie inférieure de la playe, une ouverture pour l'écoulement des matières qui viendroient de l'intérieur, & dans laquelle il mettoit une petite tente très-molette, qui ne s'opposoit point à l'écoulement de ces matières. Enfin, au moyen d'un régime convenable, & des attentions nécessaires en pareil cas, la femme fut parfaitement rétablie au bout de trois mois, & continua à se bien porter; enforte que neuf mois après son retablissement, elle devint enceinte, & accoucha heureusement d'une fille, & l'année

*Observations.*                    **xxiij**  
 suivante d'un garçon & d'une fille  
 jumeaux.

*Seconde Observation.*

Au mois de Mars de l'année 1702, M. Cassini \* donna avis à l'Académie Royale des Sciences, qu'une femme, sans avoir eu aucun signe apparent de grossesse, avoit vuidé par le siège plusieurs os, qui sembloient être ceux d'un fœtus. M. *Littre* chargé de vérifier un fait si singulier, se transporta chez la malade : il trouva au lit une femme âgée de trente-deux ans, autrefois fort grasse, alors horriblement décharnée, & très-foible. Il apprit qu'il y avoit douze ans qu'elle étoit mariée; que pendant les six premières années de son mariage elle avoit eu

---

\* Mém. de l'Académie Royale des Sciences, 1702.

xxiv *Observations.*

trois enfans ; que dans les trois suivantes , elle avoit fait quatre fausses couches ; que vers le quinze du mois d'Août de l'année précédente , elle avoit senti une douleur aiguë à la hanche droite ; que cette douleur , qui a diminué quelque tems après , avoit entièrement cessé au bout de cinq semaines ; qu'au commencement du mois de Novembre de la même année , la malade avoit encore senti sous le foye , une douleur accompagnée d'un grand étouffement ; & qu'en appuyant sur cet endroit , on y avoit remarqué une tumeur ronde , & grosse comme les deux poings ; qu'environ deux mois après , cette tumeur étant tombée dans le côté droit du bassin de l'hypogastre , la douleur & l'étouffement avoient cessé sur le champ ; que huit jours après , la douleur de la hanche étoit revenue avec plus de violence que la première fois , & qu'enfin

*Observations.* xxv

qu'enfin la femme avoit des hémorrhoides intérieures & extérieures, une difficulté d'uriner, d'aller à la selle, & une impuissance de marcher, principalement du côté droit.

Vers la fin du mois de Décembre suivant, il lui prit une fièvre, qui dura quatre mois sans relâche, avec plusieurs redoublemens, la plupart précédés de frisson; elle avoit une aversion pour toute sorte d'alimens, des défaillances, des hoquets, des vomissemens de sang, & un cours de ventre purulent ou sanglant, qui entraînoit des os, des chairs pourries, des cheveux, &c. Tout cela étoit suivi d'épreintes, de coliques cruelles, de toux, de crachement de sang, d'insomnies continuelles, & de douleurs insupportables dans toutes les parties du corps, jusque dans la moëlle des os.

M. *Littre* apprit aussi que cette femme avoit commencé à rendre

c

xxvj *Observations.*

des os les premiers jours du mois de Mars de l'année précédente, à la suite de grands efforts, pour aller à la selle. Le premier os qui parut, fut celui d'un bras d'un fœtus, dépouillé de ses chairs, qu'on lui tira avec beaucoup de peine du gros boyau, où il étoit engagé. Cet os fut suivi pendant quelques jours de quelques autres, mais plus petits, avec des matières épaisses, purulentes, & d'une odeur cadavéreuse.

L'on reconnut que ces os étoient ceux d'un fœtus d'environ six mois, & ayant demandé à la femme de combien elle croyoit être enceinte; elle répondit qu'elle n'en sçavoit rien, qu'elle n'avoit pas même eu aucun soupçon de l'être, parce que ses règles ne lui avoient pas manqué depuis sa dernière couche; que son ventre n'étoit pas grossi considérablement; qu'elle n'avoit point senti remuer l'enfant comme dans les grossesses pré-

*Observations.*      xxvii

cédentes ; que son sein n'étoit pas devenu plus gros , & qu'il n'y avoit point paru de lait , & qu'enfin elle ne se souvenoit pas d'avoir eu aucune des incommodités qu'elle avoit ressenties dans ses premières grossesses.

Cependant quelques jours après, on la fit souvenir qu'au mois de May 1701, elle avoit eu une forte envie de manger du maquereau, qu'elle n'avoit pû satisfaire à cause de la cherté. On la fit encore souvenir que dans le même tems elle avoit été dégoûtée des alimens ordinaires, & qu'elle avoit eu des maux de cœur. Or, de fortes envies de manger des alimens, dont elle n'usoit que rarement, les dégoûts, les maux de cœur, étant des signes de grossesse, on peut conclure, dit M. *Littre*, que cette femme étoit devenue enceinte dans ce tems-là, d'autant plus que la grandeur des os du fétus, marquoit la même chose.

xxviiij      *Observations.*

M. Littre ayant touché la femme, trouva la matrice dans son état naturel, rien n'en étant sorti durant le cours de la grossesse, que ce qui sort dans le tems réglé chez les femmes saines, & qui ne sont point enceintes.

Le fondement étoit bordé en-dehors d'hémorroïdes noires & ulcérées, & son ouverture étoit si rétrécie par ces hémorroïdes, & par une dureté qui en occupoit toute la circonférence, qu'il ne pût introduire deux doigts à la fois dans le *rectum*, sans de grands efforts, qui firent tomber la femme en foiblesse.

Cet intestin se trouvoit ulcéré intérieurement en plusieurs endroits, & percé d'un trou de la largeur d'environ un pouce & demi, autant qu'il fut permis d'en juger par le doigt. L'ouverture étoit située du côté droit à la partie postérieure du boyau, & à deux pouces au-dessus du fonde-

*Observations.* xxix

ment , où à peine le doigt indice pouvoit atteindre. Alors il n'y eut plus lieu de douter du chemin que les os, & les autres matières étrangères rendues par le siège, avoient pris.

M. *Littre*, examinant avec le doigt la playe, ou le trou du boyau, sentit la tête d'un fœtus, qui étoit si fortement appliquée contre cette ouverture, qu'il ne put la déranger, & la face qu'il présentoit, fermoit si exactement le trou, que la malade depuis trois jours ne rendoit par le siège, aucune des matières extraordinaires qui en sortoient auparavant. Cet habile Médecin crût ne devoir faire l'extraction de cette tête, qu'après avoir rétabli les forces de la femme, qui se trouvoit trop affoiblie; ce qu'il fit par l'usage des bons consommés, des œufs frais, de la gelée, du vin d'Alicant, &c. après quoi il en tenta l'extraction, en détachant d'abord la peau de la

c iij

xxx *Observations.*

face, & ensuite les petits os des mâchoires : à l'égard des grands os du crâne, tels que les pariétaux & les deux portions du coronal, comme leur volume ne permettoit pas de traverser l'ouverture latérale de l'intestin, il crût devoir les diviser en plusieurs pièces, au moyen des pincettes courbes & tranchantes, & il travailla ensuite à réparer les altérations considérables de l'intestin, & des parties voisines, ce qu'il fit par l'usage des injections détersives, & autres remèdes convenables. L'usage de tous ces différens moyens, prudemment employés pendant plusieurs mois, fut suivi d'un succès des plus heureux, & la malade, quelque temps après le traitement, jouit d'une parfaite santé.

Les différentes circonstances qui avoient accompagné cette grossesse particulière, ne permirent pas à M. *Littre* de croire que le fœtus eût été contenu dans la

*Observatione.* xxxj

matrice , d'autant plus que la femme avoit été très-bien réglée pendant tout ce tems-là ; qu'il n'y avoit eu durant le traitement aucun écoulement de matière étrangère par l'orifice de ce viscère. Il se persuada donc que le fétus avoit été contenu dans une des trompes ou dans l'ovaire , & il le crut d'autant plus aisément , qu'il avoit vu deux exemples particuliers de fétus , trouvés dans l'un & dans l'autre. Or les membranes de ces parties<sup>s</sup> , dit M. *Littre* , n'ayant pas de vaisseaux considérables , & en assez grand nombre , le fétus a dû manquer de suc nourricier , ce qui lui a occasionné des mouvemens convulsifs , qui ont donné lieu à la rupture de la poche , où il étoit renfermé , à quoi ont pû contribuer aussi les efforts de la mère , tant pour vomir , que pour aller à la selle : efforts causés par la violence des remèdes dont la femme faisoit usage , &

c iij

**xxxij Observations.**

cette poche étant rompue, le fœtus a dû tomber dans la capacité de l'hypogastre, où étant mort peu de tems après, il contracta la pourriture dont il a été fait mention, & qu'il communiqua aux parties voisines.

**Observations très-rares.**

Les Observations suivantes feront voir que des fœtus morts depuis long-tems dans le corps de leur mère, y ont resté sans se corrompre, & sans que la mère, pendant ce tems-là, se trouvât fort incommodée.

Entre plusieurs exemples de ces faits singuliers, le plus récent est celui de l'enfant de Joigny, petite ville de Bourgogne, qui a été trente ans dans le ventre de sa mère. La relation de ce fait extraordinaire fut envoyée à l'Académie Royale des Sciences, par Messieurs *Bourdois & Chomereau*,

*Observations.* xxxiiij

Médecins de cette ville: elle est conçue en ces termes.

Une pauvre Blanchisseuse de la ville de Troyes, mariée depuis quatre ans, & qui avoit fait une fausse couche dans les premières années de son mariage, devint grosse une seconde fois. Au terme ordinaire, elle eut les douleurs & les signes qui annoncent un accouchement naturel très-prochain. Ces signes se soutinrent dans le même état pendant deux jours: alors on remarqua que la matrice étoit vuide, quoique l'enfant remuât dans le corps de la mère avec plus de force, & de facilité qu'auparavant. Dans le courant du mois suivant, la femme eût quelques douleurs vives, mais passagères, & tomba dans un état de foiblesse & d'affaissement, qui fit craindre pour sa vie: elle s'en remit cependant peu-à-peu, & au bout de huit mois, elle reprit les pénibles fonctions de sa profession

xxxiv *Observations.*

elle a vécu dans cette situation pendant trente années, dont elle a passé les cinq dernières à Joigny, toujours grosse, n'ayant depuis son accident cessé d'être réglée, & eu du lait dans son sein. Enfin, le 22 Juillet 1747, elle mourut à l'Hôtel-Dieu de Joigny d'une fluxion de poitrine, âgée d'environ soixante & un an.

A l'ouverture du cadavre, on trouva dans le bas-ventre une masse ovale, grosse comme la tête d'un homme, attachée au fond de la matrice, & qui sembloit sortir de la trompe droite. L'on ouvrit cette masse, qui pesoit près de huit livres, on y découvrit un enfant, parfaitement conservé, sans être environné d'aucune liqueur. La peau de cet enfant étoit fort épaisse: il avoit des cheveux, & deux dents incisives prêtes à percer, à chaque mâchoire. L'enveloppe étoit en partie osseuse, & en partie cartilagineuse; elle avoit

*Observations.* xxxv

presque partout deux lignes d'épaisseur , & quatre dans la partie contiguë à l'arrière-faix , lequel avoit la même consistance. Sa surface externe étoit garnie de petites éminences graveleuses , & l'interne étoit comme moulée sur les parties de l'enfant qu'elle embrassoit étroitement. Une ouverture dans l'arrière-faix sembloit désigner l'insertion du cordon ombilical , qui étoit desséché à un travers de doigt du nombril , comme si l'on y eût fait une ligature ; d'ailleurs , toutes les parties de la mère , & notamment la matrice étoit très-saine , & dans l'état naturel. Cet enfant a été montré à l'Académie des Sciences , par le Chirurgien de l'Hôtel-Dieu de Joigny. M. *Morand* \* , qui fut chargé de l'examen de ce fait singulier , en a trouvé par ses recher-

---

\* Mémoire de l'Académie Royale des Sciences , 1748.

xxxvj *Observations.*

ches plusieurs semblables dans les Auteurs ; il se borne néanmoins à l'histoire de trois seulement , qui ont paru les mieux constatés ; sçavoir , l'enfant de Leinzelle , en Souabe , en 1720 ; l'enfant de Toulouse , en 1678 , & celui de Sens , en 1582.

L'enfant de Léinzelle a été vû à l'Académie Royale de Chirurgie. M. le Duc de Wirtemberg , qui le garde dans son Cabinet , avoit permis à son Premier Chirurgien de l'envoyer à Paris. Cet enfant a resté quarante-six ans dans le corps de sa mère , laquelle a vécu quatre-vingt-seize ans : il étoit renfermé dans une espèce de boëre grosse comme une espèce de boule à jouer aux quilles , cartilagineuse dans l'endroit par où elle tenoit à la matrice , & si dure ailleurs , qu'elle soutint les coups de hâche avec laquelle elle fut ouverte.

La mère sentit les douleurs de l'enfantement pendant sept se-

*Observations.* xxxvi

maines , après quoi elle se porta bien , à son fardeau près ; cependant elle eût depuis deux couches heureuses , & les enfans ont vécu. Le volume de son ventre étant toujours le même , & lui causant quelques incommodités , lorsqu'elle se donnoit certains mouvemens : elle assura toujours qu'elle étoit restée grosse de son premier enfant.

Celui de Toulouse a resté vingt six ans dans le ventre de sa mère , qui eut du lait dans le sein , & quelques symptômes pareils à ceux de l'Accouchement pendant deux mois , avec des douleurs assez vives pendant trois , au bout duquel tems , elle reprit un peu ses forces , & conserva jusqu'à la mort la même grosseur , se plaignant toujours du poids qui l'incommodoit , & quelquefois de douleurs , comme pour accoucher.

L'enfant de Sens a resté vingt-huit ans dans le ventre de sa mère.

xxxvii] *Observations.*

Il fut placé en 1659, dans le cabinet des curiosités de Frédéric, troisième Roy de Dannemarck. Des quatre Entans dont je viens de parler, les deux premiers, celui de Joigny & celui de Souabe, ont été formés dans la trompe, & les deux autres, celui de Sens & de Toulouse, l'ont été dans la matrice.

Le fétus de Sens étoit ramassé en boule, ayant les extrémités du corps pliées de manière à favoriser l'arrondissement de la masse, les tégumens fort durs, les doigts des pieds comme pétrifiés, & si ferrés, qu'ils représentoient l'ouvrage d'un Statuaire, qui les auroit imités avec son ciseau.

Le fétus de Toulouse étoit sorti de la matrice, ouverte dans son fond, & cette ouverture se trouvoit comme bouchée par un corps pierreux, contigu à la poche qui contenoit le fétus.

En examinant l'histoire de ces

*Observations.* xxxix

Enfans , si l'on fait attention à l'état de leurs mères pendant la grossesse , on n'y voit aucun symptôme particulier , qui ait pû donner lieu de prédire l'événement dont il est question. Ces Enfans ont été portés vivans jusqu'au terme , ou à-peu-près , de neuf mois ; alors on a observé que ces mères ont éprouvé différens accidens , depuis que le tems ordinaire de l'accouchement fut passé , jusqu'à celui où la nature travailla à façonner le fœtus , de manière à ne point nuire à sa mère , jusqu'à la mort , causée par des accidens tout-à-fait indépendans de cette circonstance.

On lit dans la Bibliothèque Italique , année 1728 , tome 1 , une Observation sur un fœtus qui a resté près de quinze ans dans le ventre , & été trouvé hors de la matrice , & renfermé dans ses membranes , sans être corrompu , ni desséché ; mais gras , frais ,

xxxx *Observations.*  
 & plein de fuc, quoique la mère fut  
 morte de la maladie vénérienne.

*Observations sur la membrane  
 Hymen.*

L'on a dit que dans les Filles,  
 qui n'avoient permis dans le  
 vagin, l'introduction d'aucun  
 corps capable d'y faire violence,  
 on trouvoit, pour l'ordinaire à  
 son orifice un cercle charnu &  
 membraneux, parsemé de vaisseaux  
 capillaires sanguins. Ce cercle a  
 une ouverture pour l'écoulement  
 des menstrues; elle est si petite dans  
 le premier âge qu'à peine un petit  
 pois pourroit la traverser; elle  
 se dilate dans la suite peu à peu,  
 enforte que dans les adultes, elle  
 pourroit admettre l'extrémité du  
 petit doigt. Les Anciens l'ont nom-  
 mé *Hymen*; son intégrité a été re-  
 gardée, comme un témoignage  
 certain de la virginité, & l'on a  
 appelé *Fleur de virginité*, l'écou-  
 lement

*Observations.* xlj

lement sanguin qui accompagne la division de ce cercle , ou pour mieux dire, celle des vaisseaux qui s'y distribuent , occasionnée par la partie du mâle, dont on a cru l'intromission nécessaire pour la génération ; mais depuis que l'expérience a fait voir que la génération a eu lieu , sans que l'on pût soupçonner aucune intromission , vû l'extrême rétrécissement du vagin, l'on a cessé de regarder l'intégrité de ce cercle , comme une preuve absolue de la sagesse d'une fille , mais seulement comme une présomption avantageuse pour celle en qui elle se rencontre.

On lit dans l'Histoire de l'Académie Royale des Sciences , année 1748 , qu'une Femme de Brest avoit le vagin si étroit , qu'à peine il permettoit l'entrée d'un tuyau de plume. Malgré cette disposition , elle devint enceinte & accoucha heureusement après trois heures de travail , d'un enfant fort

d

xlxij      *Observation.*

& puissant. On trouve un semblable cas dans l'Histoire de la même Académie, année 1712, avec cette différence seulement que dans ce dernier, le vagin commença à se dilater dès le cinquième mois, au lieu que dans la femme de Brest, la dilatation ne se fit qu'au moment des plus fortes douleurs, & qu'il fallut forcer les voyes par le moyen du doigt.

On lit dans l'Anthropographie de Riolan, Livre II. chapitre 35. page 197, qu'une femme par les cicatrices qu'avoient produites les playes des parties extérieures de la génération dans un Accouchement laborieux, n'avoit au-dehors qu'une ouverture à permettre l'entrée d'un filet: malgré cette disposition elle devint enceinte, & accoucha par les secours de l'Art. On lit dans le même endroit qu'une femme, regardée comme imperforée, ayant accusé son mari d'impuissance, le Juge ordonna

La visite dans laquelle, à son grand étonnement, elle fut trouvée enceinte.

On rencontre quelquefois à l'entrée du vagin, au lieu de cercle ou de caruncules myrthiformes, une membrane assez forte qui ferme exactement ce conduit : cette membrane est contre nature, aussi est-on obligé de la diviser pour procurer l'écoulement des menstrues, dont la rétention pourroit causer des accidens très-fâcheux.

M. *Saviard*, ancien Chirurgien de l'Hôtel-Dieu de Paris, dit, dans la quatrième de ses *Observations*, qu'une fille imperforée parvenue au tems de ses écoulemens périodiques, se trouvant très-incommodée d'une pesanteur sous les os pubis, se détermina à l'opération que l'on jugea nécessaire, elle fut faite avec une lancette à absès, que l'on plongea dans la tumeur qui se faisoit appercevoir à l'entrée du vagin : il en sortit

d. ij.

**xliv Observations.**

deux pintes de sang , qui avoit la consistance de lie de vin , & une odeur très-fétide , ce qui engagea le Chirurgien à mettre en usage pendant trois semaines des injections détersives , auxquelles il fit succéder les dessicatives , qui terminèrent la guérison.

Cette membrane a donné lieu à des méprises considérables. On lit dans *A. Paré* , Livre XXIV. Chapitre 50. qu'une fille fut déclarée enceinte par des Matrones , à cause du gonflement considérable du ventre , & de la tension de la matrice , que produisoit un amas considérable de sang menstruel ; mais cette prétendue grossesse disparut , lorsqu'on eut incisé la membrane , & que le sang dont la quantité étoit de huit livres , se fut écoulé.

Si les Matrones nommées pour juger de l'état de cette fille , avoient bien connu la disposition naturelle des parties extérieures de la géné-

*Observations.* xlv

ration, elles ne seroient point tombées dans une faute aussi grossière. Eh, à quelles erreurs ne sont point exposées les ignorantes qui sont obligées de porter leur jugement sur des filles soupçonnées d'avoir été déflorées.

*Le terme de neuf mois n'est pas assuré, mais seulement le plus ordinaire, l'Accouchement pouvant être retardé & aller au-delà de ce terme*

M. de la Motte n'adopte point le sentiment reçu des Auteurs au sujet du terme de neuf mois complets. M. Mauriceau dit qu'un jour de plus ou de moins cause toujours quelque chose d'extraordinaire dans l'Accouchement; mais M. de la Motte, assure qu'entre plusieurs milliers d'Accouchemens, il n'en a trouvé que deux, sur lesquels il ait pû compter juste pour le terme de neuf mois, il ajoute n'avoir ja-

xlvi *Observations.*

mais remarqué que quelques jours de plus ou de moins fussent d'aucune conséquence au terme de la grossesse. Un enfant, dit-il, doit être censé né à terme, lorsqu'il est en état de se conserver la vie & de prendre le mammelon de la nourrice, en quelque tems que la mere accouche, soit que ce soit au septième, au huitième, au neuvième, dixième, onzième, douzième, & même au treizième mois: on ne doit point regarder ces Accouchemens avancés ou retardés, comme l'effet de quelque accident particulier, mais plutôt comme le produit d'une nourriture plus ou moins abondante que le fœtus a prise dans le commencement de la grossesse pour son entière formation, & qui le met en état de faire sur les parois de la matrice, des irritations plus ou moins fortes, capables de la mettre en contraction, c'est-à-dire, de procurer un resserrement, qui

Observations. xlvij.  
produise la sortie du fœtus ou l'Accouchement.

---

### OBSERVATION.

*Sur un moyen peu usité de rappeler à la vie un enfant nouveau né qui sembloit en être privé, pour avoir eu le cordon ombilical long-tems comprimé.*

ON lit dans le second volume du Traité des Accouchemens de M. Smellie, Docteur en Médecine, Recueil 22, Observation II. que cet habile Accoucheur Anglois, après avoir donné ses soins à une femme dans un accouchement contre nature, il jugea par le défaut de battement des artères du cordon ombilical, qui avoit été long-tems comprimé, que l'enfant étoit dans un péril imminent de perdre la vie. Les

**xlviij Observations.**

secours ordinaires employés en pareils cas , & dont on a fait mention , page 79 , ayant été inutiles , il imagina de faire passer de l'air dans le poumon , au moyen de la sonde à femme , qu'il mit dans la bouche. A peine l'air y fut-il introduit que l'enfant se mit à bailler , & ce secours répété par intervalle le fit revenir entièrement.

*Sur un nouveau moyen de remédier aux accidens produits par le séjour de quelques portions du placenta restées dans la matrice.*

On trouve dans le troisième volume des Mémoires de l'Académie Royale de Chirurgie , année 1757 , un moyen , imaginé par M. *Recolin* , membre de cette Académie , pour prévenir , ou faire cesser les accidens fâcheux qui proviennent de l'altération de quelque portion du placenta , restée dans la matrice. Ce moyen ,  
qui

*Observations.* xlix

qui a été employé plusieurs fois avec un heureux succès, consisté dans l'usage répété des injections d'eau tiède, faites dans la matrice même, au moyen d'une seringue à femme, dont le tuyau sera dirigé, comme il convient, pour être porté dans la cavité de ce viscère. On conçoit aisément que l'eau pénétrant la substance de ces portions du placenta, les met comme en dissolution, ce qui en facilite la sortie, qui est déterminée d'ailleurs par les chocs réitérés de l'eau poussée à chaque injection.

## R E M A R Q U E S

*Touchant l'expérience qu'on a coutume de faire sur le poumon d'un Enfant, pour juger si la mère accusée de l'avoir détruit, est coupable, ou non.*

**Q** Uoique l'expérience du poumon jetté dans l'eau semble être décisive, comme il est dit, page 26, pour absoudre ou con-

e

**R** *Remarques.*

damner une mère accusée d'avoir détruit son enfant ; cependant il est prouvé par plusieurs faits que cette expérience ne montre pas infailliblement que l'enfant soit né mort, ou s'il a vécu quelque tems après sa naissance.

L'on a observé que les poumons d'un enfant mort dans le sein de sa mère, nagent quelquefois sur l'eau ; ce qui arrive si, dès qu'il est né, on lui souffle dans la bouche, ainsi que le pratiquent quelques Sages-Femmes, quand elles doutent de sa vie. Cela arrive encore lorsque l'enfant est mort long-tems avant de naître, la pourriture produisant dans les poumons une raréfaction qui les fait surnager, comme on voit dans les rivières des gens noyés flotter sur l'eau après avoir été long-tems au fond.

Quoique l'enfant soit né vivant, ses poumons ne laissent pas quelquefois que d'aller au fond ; cela arrive, lorsque l'enfant, quoiqu'il

*Remarques.*      **ij**

soit né, ne respire point & meurt dans cet état : car c'est une erreur de croire que l'enfant ne puisse vivre quelque tems sans respirer. On en voit qui d'abord qu'ils ont reçu le jour, n'ont ni sentiment, ni respiration, & qui étant rechauffés par les secours ordinaires, commencent à attirer l'air & à crier. D'ailleurs, on en a vû qui sont nés, étant encore dans leurs enveloppes. Or il est certain que l'enfant ne respire point tandis qu'il est ainsi enfermé.

*Ouverkamp*, dans son *Économie animale*, dit, que quelquefois les poumons d'un enfant, mort avant sa naissance nagent sur l'eau, parce qu'à la faveur des efforts de l'Accouchement, & de la rupture de ses enveloppes, il respire avant que de mourir. L'Auteur ajoûte qu'il a fait cette observation sur quatre enfans nés de la même mère en différens tems.

Il arrive quelquefois que de plusieurs morceaux qu'on a coupé au poumon d'un enfant qui aura

lij *Remarques.*

vêcu , les uns enfonceront dans l'eau , & les autres furnageront ; ce qui vient de ce qu'aussi-tôt que l'enfant est né , toutes les parties du poumon ne se remplissent pas d'air également , parce qu'il faut aux unes plus de tems pour l'admettre , & aux autres moins.

L'on a vû un enfant qui ayant poussé quelques cris après sa naissance , & par conséquent ayant respiré , fut mis en terre quoique vivant , d'où étant retiré , ses poumons enfoncèrent dans l'eau comme une pierre.

Il résulte de ces faits que si d'après l'expérience des poumons , l'on ne peut tirer une conséquence absolument décisive , elle fournit du moins des motifs très-forts pour engager les Juges à examiner soigneusement la conduite de la mère , qu'on accuseroit d'avoir tué son enfant , sur le corps duquel un Chirurgien éclairé , & attentif , pourra d'ailleurs discerner les causes violentes de sa mort.

A B R É G É



A B R É G É  
DE L'ART  
DES ACCOUCHEMENS.

CHAPITRE PREMIER.

*Des qualités requises aux Femmes,  
qui se destinent à l'Art des  
Accouchemens.*

**P**ÉNÉTRÉES de notre religion, nous ne devons pas ignorer qu'elle nous oblige à exercer avec honneur l'état que nous avons choisi ; mais puisque dans quelque profession que ce soit, l'on doit y faire de bonnes œuvres, nous n'aurons là-dessus rien à nous reprocher, si nous pra-

▲

2 *Abrégé de l'Art*

riquons celles que notre Art nous met à portée de faire par nos veilles, & nos soins pour les pauvres femmes, qui ont besoin de notre secours. Nous satisfaisons au commandement d'aimer Dieu dans ses membres, & nous devons nous empresser de les soulager, & de leur donner même la préférence sur celles qui par leurs richesses sont moins exposées à périr faute de soin. Ainsi ne faisons point acheter à ces pauvres malheureuses nos services, en les obligeant de mauvaise grâce, & avec un air dur. Ne nous impatientons pas de la longueur de leur travail; rassurons-les sur la crainte qu'elles ont souvent que nous ne les abandonnions pour aller secourir celles qui sont plus fortunées. C'est une allarme qui augmente leur peine; elles ne sentent que trop, que ce n'est point l'intérêt qui nous fixe auprès d'elles, n'attendant que de notre charité les secours qui leur sont né-

*des Accouchemens.* 3

cessaires. Calmons leurs inquiétudes, compatissons à leur situation; c'est le seul moyen de les consoler: souffrons mille incommodités, & tous les dégoûts, que l'on trouve dans leurs chaumières; la récompense que Dieu y a attachée, doit nous donner la force & le courage de les supporter. Gardons-nous bien, ce que je n'ai vû que trop souvent, les femmes étant dans les dernières douleurs, & l'enfant au passage, de les abandonner inhumainement pour courir au secours de quelqu'autre plus en état de payer nos soins; c'est un crime affreux sans doute. Mais de quel nom pourrois-je caractériser ceux qui pour ne pas abandonner la femme, & pour s'en débarrasser promptement, accélèrent l'accouchement & violentent la mère & l'enfant, sans rougir d'être la cause de la mort prochaine de deux infortunés, que leur obscurité empêche de regretter. Mais que faisons nous?

A ij

4 *Abrégé de l'Art*

ignorons-nous que ces deux victimes étoient chères aux yeux de Dieu, utiles à leur famille, & nécessaires à l'état ? c'étoit un dépôt qui nous avoit été confié. Pouvons-nous, en les sacrifiant à un vil intérêt, ne pas trembler sur le compte exact que nous en rendrons un jour à celui qui leur avoit donné l'être.

On commet un autre crime, dont on cherche vainement à se justifier par des sophismes auxquels on donne l'apparence de la vertu, on refuse tout secours à une fille qui a cessé de l'être, & qui donne les marques de maternité, on l'abandonne, on la réduit au désespoir; on la détermine souvent, faute de confiance & de consolation, à donner la mort à un innocent, que le crime de sa mère ne doit pas rendre indigne de nos soins. Il semble que dans les petits endroits, ces bonnes gens se croient des élus du ciel, pour ne rien laisser à

*des Accouchemens.* 5

la vengeance divine , s'imaginant que c'est participer au crime , que de soulager les criminels ; mais le zèle , la charité , & la prudence qui animent les femmes qui se destinent à l'Art des Accouchemens , doivent leur faire mépriser des préjugés si contraires à la religion , & à l'humanité , & les porter à donner à ces infortunées tous les secours que leur situation exige.

Il devrait être inutile de recommander aux femmes de ne jamais se prendre de vin ; mais les Accoucheuses sont obligées d'y faire plus d'attention que d'autres , se trouvant dans le cas d'être appelées à toute heure , & d'avoir la tête saine , afin de ne point exposer la mère ni l'enfant à quelque danger. Mais si les bonnes mœurs sont nécessaires à la femme qui se destine à l'art des Accouchemens , pour se concilier l'estime de celles qui auront besoin de son ministère , il lui est essentiel aussi , pour méri-

A iij

6 *Abrégé de l'Art*

ter leur confiance , & pour n'avoir rien à se reprocher sur les mauvais succès qui pourroient lui arriver dans le cours de sa pratique , de s'instruire des choses essentielles à sa profession , c'est-à-dire , de connoître les parties du corps humain , ou du moins celles qui ont rapport à l'accouchement , & d'avoir une connoissance suffisante , tant de la théorie que de la pratique de son Art , ce qu'elle pourra acquérir , 1°. par la lecture réfléchie des bons Livres , qui en renferment les préceptes ; 2°. en voyant travailler des personnes habiles ; 3°. en s'exerçant soi-même , & enfin en assistant , autant qu'il lui sera possible , aux dissections anatomiques.



## CHAPITRE II.

## De la Matrice.

**L**A matrice, que l'on sçait être l'organe principal de la génération, est un viscère creux, situé au bas du ventre, dans cette cavité qu'on nomme le bassin, entre la vessie, qui est placée en devant, & l'intestin *rectum*, vulgairement appelé le gros boyau, qui est par derrière; l'un & l'autre lui servent comme de coussin, & la garantissent des impressions auxquelles elle se trouve exposée de la part des os voisins. Ces os lui servent de rempart dans les accidens auxquels la femme est exposée; tels que sont les chûtes, les coups, &c.

Le bassin est fait par deux grands os, dits innominés, qui s'unissent par devant, & se joignent par der-

A iiij

8 *Abrégé de l'Art*  
rière à l'os *sacrum*, qui acheve de former cette cavité. Chaque os innominé est composé de trois pièces, qui sont séparées dans les enfans. Ces différentes pièces sont connues sous les noms d'os *ilium*, ou d'os des Iles, d'os *ischium*, & de *pubis*.

Les os des Iles forment les hanches; les deux os pubis, vulgairement appellés os barrés, se joignent par devant, & c'est à ces deux os que la partie de la femme répond. L'os *sacrum* est situé au bas des reins, & forme la partie postérieure du bassin: il est joint à un autre os, qui se termine en pointe; on le nomme coccyx, & vulgairement le croupion. La souplesse des ligamens qui l'attachent à l'os *sacrum*, lui permet de se porter en arrière, ce qui facilite la sortie du fœtus, & la femme ressent quelquefois dans cet endroit une vive douleur, par l'extension considérable de ces ligamens.

*des Accouchemens.* 9

A l'égard des os *ischion*, qui forment la partie inférieure du bassin, en insinuant le doigt indice, dans le conduit appelé vagin, on les sent de chaque côté. L'espace que ces deux os laissent entr'eux, est pour l'ordinaire assez large pour donner à l'enfant la liberté de passer. Mais lorsque ces os se trouvent trop rapprochés, c'est un vice de conformation d'autant plus dangereux pour l'enfant, qu'il n'est pas possible de le réparer.

On peut, en touchant la femme, s'affurer s'il n'y a point d'obstacle à l'accouchement, par la disposition de ces os, sur-tout au premier enfant; car lorsqu'elle en a déjà eus, & qu'elle en a porté à terme, on ne doit pas craindre que ces os se soient rapprochés: cependant si l'enfant étoit monstrueux par son volume, pour lors le peu d'étendue du petit bassin, rendroit l'accouchement très-difficile, pour ne pas dire impossible, & ce seroit

vainement, que l'on attendroit que ces os se séparassent pour laisser un passage libre à l'enfant, préjugé dont on ne peut guere faire revenir les Accoucheuses non instruites. Elles attendent avec sécurité pendant plusieurs jours auprès d'une femme, que ces os se séparent, pour faciliter la sortie de l'enfant. Cette erreur ne cause que trop souvent dans les campagnes la mort à un nombre infini de femmes, & d'enfans.

La figure particulière de la matrice, qui approche de celle d'une poire un peu aplatie, tant à sa partie antérieure qu'à la postérieure, y a fait distinguer un corps & un col : Elle se trouve attachée en devant par son col, où sa portion étroite, à la vessie, & par derrière à l'intestin *rectum*; elle est outre cela attachée aux parties voisines par quatre ligamens, deux à droite & deux à gauche : ils sont distingués en larges & en ronds.

*des Accouchemens.* 11

Les ligamens larges ne sont que des replis membraneux , qui après avoir couvert la matrice , s'attachent aux régions iliaques & lombaires , où ils se terminent dans le voisinage des reins.

Les ligamens ronds naissent des parties latérales & supérieures de la matrice , descendent vers les ouvertures des muscles du bas-ventre appellées anneaux , par où ils passent , & vont se terminer en se divisant en forme de patte d'oie , à la partie antérieure & supérieure des cuisses.

Les ligamens larges & les ronds servent à assujettir la matrice dans sa situation naturelle , sans s'opposer néanmoins à l'extension considérable qu'elle acquiert pendant la grossesse ; les douleurs que les femmes ressentent vers la fin dans les aines & aux cuisses , ont pour cause les tiraillemens que les ligamens ronds reçoivent alors , à mesure que le volume de la matrice augmente.

Quoique la matrice soit retenue de tous les côtés , au moyen de ses ligamens , elle se déplace néanmoins quelquefois , ses ligamens pouvant prêter , & ainsi occasionner ses obliquités , sa chute & son renversement. Les mouvemens convulsifs dont elle est susceptible, en sont une preuve , puisqu'elle monte & descend alors d'une manière assez sensible.

La matrice est composée d'une substance membraneuse & musculuse , qui lui permet de se dilater & de se resserrer plus ou moins, suivant le volume de ce qui est renfermé dans sa cavité. Le fond , ou le corps de la matrice , va toujours en diminuant vers son col , qui se termine en formant une espèce de museau de tanche , ou de petit chien , au milieu duquel on remarque une ouverture un peu ovale , laquelle a plus ou moins d'étendue , suivant la disposition ou l'état du sujet , se trouvant plus pe-

*des Accouchemens.* 13  
tite aux filles , & plus grande aux  
femmes , sur-tout à celles qui ont  
eu des enfans.

---

### CHAPITRE III.

#### *Du Vagin.*

**L'**Extrémité du col de la ma-  
trice est embrassée par un con-  
duit en partie charnu , & en partie  
membraneux , qui a environ cinq  
à six pouces de longueur : il est  
situé obliquement de bas en haut.  
Ce conduit , appelé vagin , est  
capable de se dilater & de se res-  
serrer. L'orifice de la matrice , qui  
répond dans ce conduit , laisse cou-  
ler en certains tems les menstrues,  
ou règles , & reçoit aussi dans les  
approches la semence du mâle  
pour la génération. Cette ouver-  
ture est capable d'une grande di-  
latation , puisqu'elle permet la sor-  
tie du fœtus , & du placenta , &c.

14 *Abrégé de l'Art*

On la nomme assez communément l'orifice interne de la matrice.

L'entrée du vagin , ou son ouverture extérieure , a beaucoup plus d'étendue dans les femmes qui ont eu beaucoup d'enfans , que dans celles qui n'en ont point eu , ou qui en ont eu seulement un ou deux. Cette ouverture est assez étroite dans les filles ; elle y est fermée en partie par un cercle charnu & membraneux. C'est ce cercle que l'on nomme hymen. Au lieu de ce cercle , on rencontre dans les femmes qui ont été mères , & même dans celles qui ne l'ont pas été , mais qui ont souffert les approches du mâle , trois ou quatre boutons charnus , connus sous le nom de caroncules myrthiformes , qui sont formés par le déchirement que le cercle ou l'hymen à souffert dans les approches ou dans l'introduction un peu forcée de quelque corps dans ce conduit , d'où l'on doit conclure que si l'intégrité de

ce cercle dans une fille n'est pas une preuve absolue de sa sagesse, elle doit du moins faire préférer avantageusement pour la fille, en qui elle se trouve.

Le vagin est joint à deux autres conduits, l'un placé en devant, & l'autre situé en arrière. L'ouverture de celui-ci appelée anus, répond à l'intestin *rectum*. Le conduit antérieur, nommé urèthre, est la continuation du col de la vessie, située immédiatement derrière les os pubis. L'orifice de ce conduit connu sous le nom de *méat urinaire*, donne issue à l'urine que la vessie fournit.

L'on sçait que pour découvrir l'entrée du vagin, & l'ouverture de l'urèthre, il faut écarter deux replis formés par la peau, qu'on nomme les grandes lèvres, pour les distinguer de deux autres qui ont moins d'étendue, & qu'on appelle les petites lèvres, ou les nymphes. Celles-ci se portent

obliquement de bas en haut , pour aller s'unir l'une à l'autre ; immédiatement au-deffous de leur union se voit une éminence charnue , qui a quelque rapport à un grain de groseille. On la nomme le gland du clitoris , qui est un corps caché sous la peau , attaché aux os pubis , & dont la structure est presque la même que celle de la partie de l'homme. Au-deffous du gland du clitoris , se découvre le méat urinaire.

Les grandes lèvres se joignent par leur partie inférieure , & leur union se nomme la fourchette : l'espace , qui est au-deffous & qui se termine à l'anus , est connu sous le nom de périnée , dont l'étendue diminue par les fréquens accouchemens , & se détruit quelquefois par ceux qui sont laborieux.

Mais outre l'orifice de la matrice , qui se trouve dans le vagin , elle a encore deux autres ouvertures très-petites , situées à ses parties

ties latérales, & supérieures. Elles répondent chacune à un conduit particulier, dont la cavité va toujours en augmentant à mesure qu'il s'éloigne de la matrice. Ce conduit, dont la longueur est d'environ sept à huit travers de doigt, est connu sous le nom de trompe de Fallope. Ces conduits forment chacun dans leur extrémité un pavillon frangé dans sa circonférence, qui se joint par une petite portion à l'ovaire. La figure des ovaires approche de celle d'une amande; leur situation est aux parties latérales de la matrice, à laquelle ils sont attachés par un ligament arrondi, qui a peu de longueur. La membrane qui couvre l'ovaire étant divisée, on découvre un tissu spongieux, dans lequel se rencontrent de petites vésicules remplies d'une humeur claire. On regarde assez communément ces vésicules, comme autant de petits œufs destinés à la génération.

**B**

## CHAPITRE IV.

*De la Génération de l'Homme.*

**E**Ntre les divers sentimens qui partagent les Auteurs sur cette importante opération de la nature ; le plus vraisemblable est celui où l'on veut que l'homme & tous les animaux, tant *ovipares*, que *vivipares*\*, tirent leur origine d'un œuf, & que de même que dans l'œuf fécond d'une poule, toutes les parties qui doivent composer le poulet se trouvent en abrégé, de même aussi dans les petits œufs de l'ovaire de la fem-

\* On nomme *ovipares* ceux qui mettent dehors leurs germes, que le temps & la chaleur font éclore. Le germe avec la nourriture qui y est attachée, & ses enveloppes forment l'œuf. Les *vivipares*, au contraire, conservent leurs germes, un assez long temps dans la matrice pour en développer toutes les parties ; de sorte qu'ils donnent naissance à des animaux vivans, ce qui les a fait nommer *vivipares*.

me, toutes les parties qui doivent composer le fœtus, y sont en raccourci. On prétend donc dans cette opinion, que l'œuf qui a été fécondé dans l'ovaire par la semence du mâle, s'en détache, qu'il est reçu ensuite par le pavillon de la trompe, & que continuant sa route par ce conduit, il va se rendre dans la matrice, où il se développe, & produit ainsi le fœtus, le placenta, & ses membranes, comme je le dirai ci-après.

Quoique la matrice soit le lieu où l'œuf qui a été fécondé se développe ordinairement, on a vu néanmoins cet œuf éclorre dans l'ovaire même; d'autre fois dans la trompe, & enfin dans la capacité du ventre, où il étoit tombé. Ces générations extraordinaires, sont ordinairement mortelles: le fœtus qui en est le produit, ne pouvant sortir par la voye naturelle.

---

**C H A P I T R E V.***Du Fétus, du Placenta, du Cordon ombilical, &c.*

**L'**Œuf fécondé qui est passé dans la matrice, produit par son développement non-seulement le fétus, le placenta, & le cordon, mais encore les membranes & les eaux qu'elles contiennent.

Le placenta, ou l'arrière-faix, est une masse charnue & spongieuse, formée de l'entrelassement d'une infinité de vaisseaux, tant artères que veines. Le placenta est arrondi dans sa circonférence, il a deux faces, l'une plane, & l'autre un peu convexe. C'est par cette dernière face que le placenta est attaché à la matrice. La face plane est couverte de deux membranes unies l'une à l'autre; elles forment une espèce de sac, qui renferme

*des Accouchemens.* 21

non-seulement le fœtus , mais aussi son cordon , & les eaux dans lesquelles il flotte pendant son séjour dans la matrice.

La plus extérieure de ces membranes se nomme *Chorion*, & la seconde *Amnios*. La première est un peu épaisse , & parsemée de beaucoup de vaisseaux. La seconde est très-mince & diaphane. Les eaux contenues dans le sac qu'elles forment , empêchent que le fœtus par ses mouvemens ne blesse la matrice , & elles facilitent sa sortie par leur épanchement dans le passage.

Du milieu , ou environ de la surface plane du placenta , se détache le cordon ombilical , formé de l'union des vaisseaux qui composent le placenta , & qui rampent sur cette face. Ces vaisseaux sont au nombre de trois ; sçavoir une veine appelée ombilicale , & deux artères qui ont le même nom. La longueur du cordon , qui est en-

22 *Abrégé de l'Art*

viron de demi-aulne, donne à l'enfant la liberté de se mouvoir sans que le placenta soit exposé à aucun tiraillement. Ce cordon va se perdre dans le ventre à l'endroit du nombril. Le sang qui a passé de la matrice dans le placenta, est porté par la veine ombilicale dans le corps de l'enfant pour sa nourriture, & le résidu est rapporté au placenta par les artères du même nom; ce qui entretient une circulation continuelle entre la mère & l'enfant.

Cette explication, quoique simple, paroît suffisante pour mettre les jeunes Sages-femmes en état de sentir le danger où seroient la mère & l'enfant, si cette circulation, dont la vie dépend, se trouvoit interrompue, soit par la compression du cordon, soit par le détachement du placenta.

Il faut observer que les vaisseaux qui composent le cordon, ont des usages tout différens de ceux du

*des Accouchemens.* 23

reste du corps , puisque c'est la veine ombilicale qui porte le sang du placenta au fœtus, & que ce sont les artères qui le rapportent du fœtus au placenta ; au lieu que dans toutes les autres parties du corps, ce sont les artères qui distribuent le sang, que le cœur leur fournit, & que ce sont les veines qui en rapportent le résidu au cœur, c'est ce dont ne permet pas de douter le gonflement qui survient aux veines placées au dessous de la ligature faite au bras pour la saignée, puisque le gonflement de ces vaisseaux n'est produit que par le sang qui revient de la main, & dont le cours se trouve arrêté par la ligature.

Les artères ont deux mouvemens particuliers, appelés *diastole* & *sistole*, c'est à dire, de dilatation & de resserrement ; ces mouvemens forment le pouls, qui se découvre aisément par le doigt appliqué au dedans du poignet,

un peu au dessus du pouce.

Personne ne doute que la circulation du sang qui se fait dans toutes les parties du corps , par le moyen des artères & des veines, ne soit absolument nécessaire pour l'entretien de la vie , puisque nous cessons de vivre dès que cette circulation est interrompue dans les principaux organes du corps , tels que le cœur , les poumons , le cerveau , &c. On conçoit bien que la circulation du sang se fait aussi dans le corps du fœtus ; mais ce qu'il y a de singulier , c'est qu'il est privé pendant son séjour dans la matrice , d'une fonction qui n'est pas moins nécessaire que la circulation , je veux dire de la respiration , laquelle dépend de l'entrée de l'air dans les poumons , & de sa sortie. Je dis que le fœtus est privé de la respiration pendant son séjour dans la matrice ; en effet , comment l'air pourroit-il pénétrer jusqu'au fœtus , puisqu'il est fermé

fermé dans un sac ou vessie , & qu'il flote dans l'eau contenue dans ce sac , lequel est formé par l'union de deux membranes , appellées *Chorion & Amnios*.

L'on se convaincra aisément que l'air n'a point pénétré jusqu'au fœtus , en jettant dans l'eau un morceau du poumon d'un enfant mort dans le sein de sa mère ; car on le voit aussi-tôt tomber au fond de l'eau , tandis que le contraire arriveroit , si l'enfant n'étoit mort que quelque tems après sa naissance , en un mot , après qu'il auroit respiré. On verroit alors le morceau du poumon rester au-dessus de l'eau , ce qui n'arrive que par une portion de l'air qui étoit entré dans le poumon pendant l'inspiration , & qui n'en a point été chassé par l'expiration , deux mouvemens qui partagent la respiration.

On auroit recours à cette expérience , si l'on étoit requise de por-

C

ter son jugement au sujet d'une mère accusée d'avoir donné la mort à son enfant, immédiatement après sa naissance. On conçoit aisément par ce que je viens de dire, que si l'on voyoit un morceau du poumon de cet enfant jetté dans l'eau, au lieu de tomber au fond, comme il arrive au poumon de celui qui n'a point respiré, que si, dis-je, on le voyoit au contraire aller au dessus de l'eau, cette circonstance condamneroit la mère, quelque assurance qu'elle donnât que son enfant fût venu mort, étant une preuve que l'air a pénétré son poumon, par conséquent qu'il a vécu.

Au reste, il est bon d'observer que les artères & les veines ne sont pas les seuls vaisseaux qui se rencontrent dans le corps humain : il y en a d'autres appelés *nerfs*, dont la cavité n'est point apparente, mais qui n'en sont pas moins destinés à la distribution d'un

liquide spiritueux , connu sous le nom d'esprit animal, fourni par le cerveau, le cervelet, & la moëlle de l'épine, & dont la présence est absolument nécessaire, tant pour le sentiment, que pour l'exercice de tous nos mouvemens.

---

## CHAPITRE VI.

### *De la vraie & de la fausse Grossesse.*

**L'**On ne sçauroit trop se défier des connoissances que l'on croit avoir dans l'Art des Accouchemens, lorsqu'il faut décider si la femme est enceinte, ou non. La suppression des règles produisant à peu près les mêmes symptômes que la vraie grossesse; mais l'on n'aura rien à nous reprocher si nous différons un peu de donner nos avis, ou de conseiller des remèdes, à moins que la femme ne fût en danger; car alors il est de notre

Cij

devoir de faire notre rapport de l'état de la femme au Médecin, ou au Chirurgien, qui sera appelé. Tout amour-propre doit céder lorsqu'il s'agit de la conservation d'un enfant. Comment peut-on se consoler de sa mort prématurée, qu'on a lieu de se reprocher, lorsqu'elle a pour cause la trop grande confiance qu'on a eue en soi-même, & que dans cette idée l'on a négligé de s'instruire à fond des choses, dont la connoissance empêcheroit de commettre de pareilles fautes.

Pour ne point se tromper, en prenant pour vraie grossesse, ce qui n'est souvent que l'effet du retardement du flux menstruel; il faut s'informer si la femme a été quelquefois sujette à des suppressions, & si depuis qu'elle ne voit plus, son ventre s'est applati dans les premiers temps. Quoique plusieurs Auteurs ne veuillent pas que la matrice se resserre pour contenir plus étroitement l'embrion, ce que je

*des Accouchemens.* 29

ne m'aviserai pas de combattre, il est pourtant très-sûr que toutes les femmes se sentent plus à l'aise dans leur ceinture au commencement de la vraie grossesse; mais que sur la fin du deuxième mois, le ventre s'accroît par degrés, le nombril faillit plus en dehors, & l'on sent tout au-tour une tension égale, ce qui est bien différent dans la fausse grossesse; car le ventre augmente dès l'instant de la suppression; il s'étend partout, & le nombril se trouve concentré. Les nausées, les vomissemens, les dégoûts, les envies déréglées des alimens, ne sont pas toujours des signes certains de la vraie grossesse; puisque la simple suppression produit les mêmes accidens. Le sein grossi & douloureux, n'en est pas non plus un signe assuré, à moins que le mammelon ne soit plus dur, & qu'il ne s'élève de petits boutons sur l'aréole ou le cercle qui se noircit plus qu'à l'ordinaire.

C iij

---

**CHAPITRE VII.**

*De l'Attouchement, improprement  
appellé Toucher.*

**A** Près avoir examiné les différens simptômes, dont je viens de faire mention, l'on pourra encore mieux s'assurer de l'état de la femme en la touchant. Pour cet effet, on la fera coucher sur le bord du lit, la tête un peu basse, on insinuera le doigt indice dans le vagin pour toucher l'orifice de la matrice, auquel on donnera un petit mouvement, pendant que l'on appuyera la main gauche sur le nombril, & l'on sentira les mouvemens de l'enfant; car il arrive souvent que la femme ne le sent pas remuer au cinquième, au sixième mois, & même quelquefois plus tard; mais si c'étoit dans les premiers tems de la grossesse, &

*des Accouchemens.* 3 #

qu'on ne pût espérer de sentir les mouvemens de l'enfant, à cause de sa petitesse, on feroit tenir la femme debout, & en la touchant, on trouveroit l'orifice de la matrice exactement fermé, plus uni, un peu plus recourbé en arrière du côté de l'os *sacrum*, & on sentiroit aussi un poids dans la matrice, qui étant plus légère dans la vraie grossesse, ne pèse pas sur l'orifice comme dans le cas du faux-germe, de la mole, & du squirre. L'on examinera scrupuleusement tous ces signes, pour se mettre en état d'en faire un rapport juste, & ne point se tromper dans le jugement que l'on portera.

Les jeunes Sages-Femmes ne sçauroient trop s'appliquer à découvrir par le toucher, les divers changemens qui arrivent à l'orifice de la matrice, puisque c'est de ces changemens que l'on peut juger, 1°. si la femme est enceinte; 2°. des différens tems de sa grossesse;

C iij

3°. si l'accouchement est prochain ou éloigné; 4°. si les douleurs que la femme ressent, sont fausses, ou si ce sont celles du travail; 5°. si l'enfant est bien ou mal situé; 6°. ce qu'il faudra faire pour le soulagement de la mère & de l'enfant. Il n'arrive que trop souvent que l'ignorance de la Sage-femme est funeste à l'un & à l'autre. En effet, une Sage-femme qui n'est point au fait de l'attouchement, ne prévoit pas le danger, & donne dans des écueils, lorsqu'elle pense être en sûreté; d'où il arrive que lorsqu'elle est dans l'embarras, elle ne peut en sortir, s'il ne lui reste assez de présence d'esprit pour appeler du secours. Les Sages-femmes ne peuvent donc se mettre trop au fait de l'attouchement, comme le recommande M. Deventer, dans ses Observations sur les Accouchemens.



---

---

**CHAPITRE VIII.***De la nécessité de la saignée dans  
la grossesse.*

**S**I l'on pouvoit faire revenir du préjugé, où sont bien des personnes, de ne point faire saigner la femme enceinte, qu'au terme de quatre mois & demi, l'on éviteroit beaucoup de fausses couches, qui arrivent plus communément aux deuxième, troisième & quatrième mois, qu'aux autres termes. La raison en est toute naturelle, puisque le fœtus ne peut dans ces premiers tems consommer la quantité du sang dont la matrice regorge, & qui par son abondance, détache l'arrière-faix, qui lui est adhérent, & prive l'enfant de la vie, qu'il ne tient que de la communication des vaisseaux de la matrice avec ceux du placenta; mais il arrive

souvent que la Nature plus sage que la règle que l'on s'est prescrite, se décharge d'elle-même de ce qu'elle a de trop dans ces commencemens, & laisse les femmes dans le doute sur leur état, parce qu'elles ont eu leurs menstrues une ou deux fois, avec moins d'abondance; car il est des femmes d'un tempéramment si sanguin, que cette légère évacuation n'est pas suffisante pour les préserver du danger d'une fausse couche, si l'on n'y remédie par de fréquentes saignées. On peut les faire en tout tems, lorsqu'elles sont indiquées par quelques-uns de ces symptômes, sçavoir la difficulté de respirer, le crachement de sang, le saignement du nez, des étourdissemens, l'engorgement des veines, des cuisses & des jambes, les engourdissemens dans les membres, les assoupissemens involontaires, une pésanteur dans le bas-ventre, des maux de reins, des coliques

fréquentes, de trop grands vomissemens, ou de trop violens efforts pour vomir, & des hémorroïdes engorgées. On doit alors de toute nécessité diminuer la quantité du sang, pour sauver la mère & l'enfant & ne point s'embarasser du terme où la femme se trouve, pour prévenir la perte de sang, qui souvent suit de près quelques-uns de ces symptômes.

Il est des femmes d'un tempérament différent, qui abondent plus en humeurs qu'en sang : deux saignées tout au plus leur suffisent pour tout le tems de leur grossesse, elles peuvent même s'en passer ; mais on doit les purger plus souvent pour prévenir une maladie, qui, quelquefois se déclare pendant les couches, & qui devient mortelle. On jugera si la femme a besoin de la purgation par les signes suivans : si son teint est livide, si elle vomit de la bile, si la bouche est pâteuse, ou si elle a un goût

36 *Abbrégé de l'Art*

désagréable , si elle est sujette au dévoyement & aux vomissemens. Les légères purgations lui seront alors nécessaires , je dis de légères purgations , car il faut bien se donner de garde d'en faire prendre de trop fortes : elles ne doivent au contraire être composées que de ce qu'il y a de plus doux , comme la Manne , la Rhubarbe , la Casse , & les Tamarins , ou bien le sirop de Chichorée composé de Rhubarbe. S'il étoit nécessaire de la purger deux fois de suite , on laisseroit un jour ou deux d'intervalle , crainte de la trop fatiguer.

On doit lui conseiller aussi d'éviter les ragoûts , sauces , viandes grasses , & tous les alimens de fantaisie , qui sont toujours d'une difficile digestion , & ne forment qu'un mauvais chyle , qui , se mêlant avec le sang , ne peut qu'en altérer la bonne constitution.

Il est encore des femmes , qui sont d'un tempéramment si resser-

ré pendant leur grossesse, qu'elles ne peuvent aller à la selle qu'avec beaucoup d'efforts : on doit leur faire sentir le danger qu'elles courent alors, surtout l'avortement, un relâchement de matrice, celui du vagin, & les hernies, soit de l'aine ou du nombril : on les résoudra, pour prévenir ces accidens, à faire usage de lavemens simples, soit d'une décoction de son, avec un peu d'huile ou de beurre, ou d'herbes émollientes; telles que la mauve, la guimauve, la pariétaire, &c. soit d'eau simplement : celle de riviere est à préférer. On leur recommandera aussi de se tenir à l'aise dans leurs habits, pour ne point empêcher l'enfant de faire la culbute, dont je parlerai dans la suite.



---

**CHAPITRE IX.***Du Faux-germe, & de la Mole.*

**L**E faux-germe n'est autre chose, selon plusieurs Auteurs, que le vrai germe, qui dans les premiers jours de la conception, a souffert quelque altération, & ne forme plus qu'une espèce de caïôs, qui ne laisse aucune marque d'enfant. ce n'est plus alors qu'une petite masse charnue, qui ressemble au gésier d'une volaille. On trouve en l'ouvrant une cavité remplie d'une eau glaireuse.

Le faux-germe se détache communément dans le cours des trois premiers mois; mais lorsqu'il séjourne plus long-tems dans la matrice, il s'y accroît, change de nom, & devient ce que nous appellons *mole*. La sortie du faux-germe est toujours accompagnée

d'une perte de fang, plus ou moins considérable. On ne doit point, pour l'expulser, agir avec violence, comme bien des personnes le font; car souvent avec un peu de patience, la nature s'en décharge d'elle-même. On doit toucher la femme doucement pour s'assurer si la perte est occasionnée par un corps étranger; ce que l'on reconnoît par le poids que l'on sent sur l'orifice de la matrice, & une préparation à sa sortie par la souplesse & la dilatation de cet orifice. On fera saigner la femme sur le champ, on lui donnera un lavement simple, & on lui fera garder le lit. Cette précaution pourra empêcher l'abondance de la perte; mais si le fang vient avec plus de force, & s'écoule pendant quelque tems, il faudra de toute nécessité délivrer la femme du faux-germe, sans quoi elle seroit en danger de perdre la vie. L'opération n'est pas bien difficile, car souvent ce corps étran-

ger n'est retenu que par l'orifice ; qui, à la vérité , ne se dilate pas aussi facilement aux femmes qui n'ont point eu d'enfans, qu'à celles qui en ont déjà eu. On infinuera le doigt indice oint d'huile ou de beurre non salé , dans l'orifice, pour le dilater peu-à-peu , on le tournera tout-au-tour , en le pliant à demi , pour former une espèce de crochet, & par ce moyen on retirera aisément le faux-germe, ayant attention de ne rien forcer, parce que la partie molle du faux-germe, qui se présente la première, se sépareroit bien-tôt de l'autre. Pour rendre l'opération plus facile , on recommandera à la femme de pousser en bas , tandis qu'on tâchera de retirer le faux-germe. Il arrive quelquefois qu'il se trouve très-adhérent , on se conduira alors , comme je le dirai au Chapitre de l'Arrière-faix, la méthode étant à-peu-près la même, pour faciliter l'expulsion de l'un & de l'autre.

**L'on**

*des Accouchemens.* 41

L'on doit bien se donner de garde de faire prendre à la femme des remèdes violens ; loin de procurer la sortie du faux-germe , ils exciteroient la perte , & pourroient même causer la fièvre. On doit agir avec beaucoup de prudence , pour ne pas avancer la mort d'un enfant, que la matrice contiendroit avec le faux-germe , ce qui arrive quelquefois ; car la femme peut concevoir deux ou plusieurs enfans à la fois , & a quelque distance l'un de l'autre, selon le sentiment de ceux qui admettent la superfétation\* ; mais l'un de ces enfans ayant péri dans les premiers jours , comme je l'ai dit ci-dessus , la matrice s'en débarrasse , & retient le fœtus jusqu'au terme ordinaire. En pareil cas , l'on doit agir avec beaucoup

\* La superfétation est une conception réitérée , qui se fait lorsque la femme , qui est déjà grosse , vient à concevoir une seconde fois. Tous les auteurs ne conviennent pas de la superfétation , & ceux qui l'admettent , assurent qu'elle est très-rare.

D

42 *Abrégé de l'Art*

de ménagement, n'employant aucune violence, pour débarrasser sur le champ la femme du faux-germe, à moins qu'elle ne fût en danger à raison de la grande perte de sang. On examinera les linges, pour juger si la perte est considérable. Il est essentiel de ne pas s'y méprendre, car il faut peu de sang pour gâter beaucoup de linge. On examinera soigneusement les caillots, pour découvrir si le faux-germe n'y seroit pas renfermé, on recommandera dans cette vûe de conserver tous ces caillots, comme je le dirai dans le Chapitre suivant.



---

CHAPITRE X.

*De la Fausse couche, ou de l'Avortement\*.*

**L'**Avortement se fait, lorsque l'enfant vient avant le terme de sept mois ; car sa sortie à sept mois doit être regardée, comme un Accouchement, puisque les enfans venus à ce terme, peuvent être élevés ; mais avant ce tems-là on ne peut y compter, & souvent ils n'ont pas le bonheur de recevoir le Baptême. Ces couches prématurées viennent quelquefois de ce que la femme n'a pas été assez saignée, ou des efforts qu'elle a

\* Quelques-uns distinguent la Fausse-couche de l'Avortement, donnant le nom de Fausses-couches à la sortie du Faux-germe, de la Mole, & autre corps étranger, & celui d'Avortement aux Accouchemens prématurés, c'est-à-dire à la sortie d'un enfant avant le terme de sept mois.

D ij

faits pour aller à la selle, où elles sont causées par quelque maladie aiguë, ou par une toux violente, la colère, la danse, les chûtes, les coups, les fardeaux trop pésants, les secousses des voitures, & par plusieurs exercices, qui quoiqu'en apparence de peu de conséquence, deviennent nuisibles à des tempérammens délicats. En effet, il est des femmes d'une compléxion si foible, qu'elles sont obligées de garder le lit pendant tout le tems de leur grossesse, pour éviter cet accident.

Lorsque la femme ressent des douleurs, & qu'elle nous appelle, il faut d'abord s'informer de ce qui a pû y donner lieu; & s'il y avoit du tems qu'elle n'eût été saignée, on la feroit saigner sur le champ, & garder le lit. Il est certain que par ces précautions, on pourroit prévenir le danger qu'elle court; mais si ses douleurs dépendoient de quelque accident particulier, quoique

*des Accouchemens.* 45

Ces précautions soient toujours nécessaires , pour empêcher la trop grande perte de sang , elles ne la garantiront point de l'Avortement. On connoitra que ce malheur est inévitable , lorsque la femme perdra des caillots de sang , & que les eaux du fœtus s'écouleront. Si ces eaux sont d'une couleur noirâtre , & qu'elles ayent une odeur cadavéreuse , on peut assurer que l'enfant est mort , & même depuis long-tems , & si en touchant la femme , on ne trouve pas l'orifice assez dilaté , on l'oindra avec du beurre sans sel ou de l'huile , & on abandonnera l'opération à la nature ; mais si la perte devient plus considérable , il faudra de toute nécessité accoucher la femme promptement. On insinuera doucement un doigt dans l'orifice de la matrice , & on y fera entrer les autres successivement , les ayant auparavant bien graissés : si les membranes n'étoient point per-

46 *Abrégé de l'Art*

cées , on les perceroit avec un gros grain de sel , un curedent , ou bien en les grattant avec l'ongle ; quoiqu'on doive avoir les ongles toujours coupés d'assez près ; mais ces membranes sont si tendres , que le moindre mouvement qu'on leur donne , est suffisant pour les rompre. Ontirera l'enfant en le retournant , s'il est nécessaire , par la méthode que j'indiquerai ci-après. Il est bon d'observer que l'enfant avant six mois , a rarement besoin d'être retourné. Lorsqu'on retourne l'enfant , on doit le faire avec beaucoup de ménagement , pour ne pas rompre le cordon , qui doit servir de guide pour détacher l'arrière-faix , quoiqu'il se trouve rarement adhérent dans les pertes ; mais supposé qu'il soit attaché par quelque côté , & que l'enfant soit petit , on peut , ayant la main dans la matrice , amener le tout ensemble. On conseille néanmoins de conserver le cordon , pour déta-

cher la portion du placenta qui est adhérente ; ce que l'on fera de la manière que j'indiquerai ci-après.

Si le fœtus étoit sorti , & que l'arrière-faix fût resté dans la matrice , on tenteroit alors d'en procurer la sortie par l'opération de la main , qui est toujours la plus sûre. Plus le fœtus est petit , plus il y a de précaution à prendre , pour délivrer la femme , la matrice ne s'ouvrant qu'à proportion du volume de l'enfant , qui dans ces premiers tems , est d'une si grande mollesse , que la dilatation de l'orifice n'est pas suffisante , pour retirer aisément l'arrière-faix resté dans la matrice.

Si après avoir fait avec beaucoup de précaution les tentatives nécessaires pour retirer l'arrière-faix , on n'a pu réussir , & si on a lieu d'appréhender qu'en les continuant on ne cause une inflammation à la matrice , ce qui exposeroit la femme à de grands dangers , il faudra se résoudre à laisser l'arrière-faix ,

48 *Abrégé de l'Art*

& l'on tâchera d'en faciliter la sortie par les remèdes suivans qui la procureront, sinon en entier, du moins en suppuration. On fera dans la matrice des injections, qui seront composées d'une décoction de mauve, de guimauve, pariétaire & graine de lin, à laquelle on joindra un morceau de beurre frais : on pourra donner un lavement un peu fort, sans néanmoins faire prendre aucun remède purgatif, crainte d'exciter une perte, & même la fièvre. On fera prendre à la malade une potion faite avec trois onces d'eau d'armoïse, une demi-once d'eau de cannelle, une once de sirop d'armoïse, & une once d'huile d'amandes douces, le tout mêlé ensemble. On lui en donnera la moitié sur le champ, & le reste deux heures après, ayant attention de faire un peu tiédir cette potion. L'on exprimera le jus d'une orange dans son bouillon, ou bien on mêlera dans sa tisane, qui  
fera

*des Accouchemens.* 49

sera faite avec du chiendent, un peu de sirop de limon ou de grenade. Ces sirops sont bons pour l'estomac, & fortifient le cœur contre les vapeurs qui surviennent dans ces cas.

J'ai dit au précédent Chapitre, qu'il falloit faire garder les caillots de sang; cette précaution est très-nécessaire; car souvent les femmes qui sont autour de la malade, en jettant les caillots, jettent aussi un petit fœtus, ou embryon, sans s'en appercevoir, & assurent qu'elles n'ont rien vû. L'on ignore ainsi le danger dans lequel la femme va se trouver, & faute de s'y prendre assez à tems, elle périt. Il est encore un moyen de procurer la sortie de l'arrière-faix resté depuis quelques jours dans la matrice; c'est de faire mettre les jambes de l'Accouchée dans un vase le plus profond que l'on pourra trouver, de le remplir d'eau assez chaude, & de frotter les

**E**

cuisses toujours vers le bas. Si les premières frictions ne suffisent pas, on laissera reposer la femme, & on les recommencera. Ces frictions sont une ressource immanquable, & l'arrière-faix sort peu de tems après.

Je demande en grace que l'on ne me taxe point de m'ériger en Docteur, je ne parle ici que par un pur zèle pour des malheureuses, dénuées de tout secours, soit que l'éloignement des villages ne permette pas d'y faire venir à tems un Médecin, ou un habile Chirurgien, soit que la misère de ces femmes, empêche d'en faire les frais convenables. C'est dans ces cas pressans que je souhaite que les Accoucheuses de campagne soient capables de donner les secours nécessaires aux femmes qui se trouveront en danger. Je ne sçauois trop les exhorter à ne point se confier à leurs prétendues connoissances, & à être dociles aux

---

---

**CHAPITRE XI.***De la situation naturelle de l'Enfant dans la matrice.*

**L**orsque l'enfant est renfermé dans la matrice , le milieu de ce viscère est la place la plus ordinaire qu'il y occupe , la tête en haut & ses pieds posant sur l'orifice , & il se trouve courbé sur la poitrine , le sommet de sa tête répondant au nombril de la mère : ses mains sont placées sur ses genoux, qui sont pliés, ses pieds étant approchés des fesses ; de manière qu'il se trouve tout accroupi : il reste dans cette attitude jusqu'au septième mois , auquel tems il fait la culbute , parce que la tête devenant plus lourde , sa pesanteur l'entraîne en bas & en devant. Pour

E ij

Lors le sommet de la tête vient peser sur l'orifice, le nez tourné vers le fondement de la mère, & les pieds sont en haut & touchent au fond de la matrice : c'est cette attitude que l'on nomme situation naturelle. Lorsque l'enfant présente quelque autre partie que la tête, on regarde cette situation comme contre nature, & ce n'est que par le moyen de l'Art, que l'enfant peut sortir de sa prison. Cette culbute occasionne quelquefois des douleurs si vives, & qui durent assez de tems, pour faire croire à la femme qu'elle accouchera bien-tôt. En effet, nous pouvons nous y tromper nous-mêmes. La tête de l'enfant pesant sur l'orifice, il est dilaté par sa chute précipitée, ce qui annonce la préparation au travail. C'est dans ces momens que l'expérience & la prudence de la Sage-Femme sont nécessaires pour la mère & pour l'enfant ; car si l'on excitoit les premières douleurs de

la mère , on les mettroit tous les deux en danger de perdre la vie. Cette préparation est quelquefois si considérable , que voyant les douleurs se rallentir , on seroit tenté de les réveiller par quelques remèdes ; mais en évitant de tourmenter la femme, comme bien des gens le font , elle achève son tems & accouche heureusement. La première femme que je vis dans cet état , me surprit. Au huitième mois elle sentit de vives douleurs, qui s'étoient augmentées par degrés , à ce qu'elle me dit : je trouvai l'orifice dilaté de la largeur d'un petit écu , & tout-à-fait éminent , & les eaux qui se portoient au devant de la tête à chaque douleur, me persuadèrent que la femme accoucheroit bien-tôt ; mais tout-à-coup ces douleurs cessèrent , & après avoir attendu quelque-tems, espérant qu'elles reviendroient , je m'avisai de toucher la femme, je ne sentis plus les eaux se for-

§4 *Abrégé de l'Art*

mer comme auparavant , & elle n'eut de vives douleurs qu'à la fin du neuvième mois , auquel tems elle accoucha heureusement. La liberté que j'avois de la toucher , me fit connoître que l'orifice resta long-tems dilaté ; mais les eaux ne se formoient plus , & ce ne fut qu'à la fin de son terme qu'elles reparurent. Je pourrois citer d'autres exemples ; mais celui-ci suffit pour pouwer qu'il ne faut rien précipiter.

Il arrive quelquefois à certaines femmes , que les eaux commencent à s'écouler tout-à-coup , & continuent pendant l'espace de huit jours avec de petites douleurs ; il ne faut pas croire pour cela , qu'elles accoucheront bien-tôt ; car ces eaux ne sont point celles dans lesquelles flotte l'enfant , & qui doivent précéder & accompagner même l'accouchement , elles étoient contenues dans la matrice entre sa membrane interne

& les enveloppes du fœtus. On leur donne le nom de fausses eaux, pour les distinguer de celles qui sont renfermées dans les enveloppes mêmes, & que l'on nomme vraies.

---

## CHAPITRE XII.

*De la préparation à l'Accouchement naturel.*

**L'**Accouchement est dit naturel, lorsque l'enfant vient au terme de neuf mois, que sa sortie n'est précédée d'aucun accident fâcheux, que la tête se présente la première & toute seule, & que les eaux s'écoulent quelques momens avant sa sortie. En un mot on appelle Accouchemens naturels ceux qui se passent selon les règles prescrites par la Nature à toutes les femmes & qui finissent heureusement, & on donne le

E iij

nom d'Accouchemens contre nature à ceux qui sont accompagnés d'accidens extraordinaires, & qui se terminent souvent malheureusement & pour la mère & pour l'enfant : il n'y en a que trop d'espèces de ces derniers, dont je parlerai en particulier dans la suite.

Quoiqu'il ne faille pas grande science dans l'Accouchement naturel, pour recevoir l'enfant qui se présente bien; il y a néanmoins bien des précautions à prendre pendant le travail, pour que ces favorables dispositions n'ayent pas de suites fâcheuses.

On connoitra que la femme est en travail d'enfant, & que ses douleurs annoncent un prochain accouchement, si elles proviennent des reins, & qu'elles répondent au bas du ventre, s'il s'écoule de la partie des humidités glaireuses, quelquefois sanguinolentes, & si l'orifice de la matrice se trouve dilaté, & éminci. Quand l'enfant

*des Accouchemens.* 57

Se présente bien, la tête se fait connoître par sa dureté, & on la distingue aisément de toute autre partie par sa rondeur égale : on sent dans les douleurs que les eaux renfermées dans les membranes se portent au-devant de la tête, qu'elles s'accroissent à mesure que le travail avance, & que la poche que ces membranes forment, au lieu de s'allonger dans le vagin, présente une rondeur mollasse, où se trouvent contenues non-seulement les eaux, mais encore la tête du fœtus.

Il faut prendre garde, de ne point se tromper ; car souvent l'orifice forme un bourlet du côté du conduit de l'urèthre. Cette grosseur est assez considérable pour en imposer, la prenant pour les eaux ou pour quelque corps étranger, qui précède la sortie de l'enfant. J'ai vû aussi qu'elle a été prise pour la sortie du cordon ombilical. L'on doit juger des suites fâcheuses.

58 *Abrégé de l'Art*

pour la mère, si l'on tiroit à soi ce bourlet, le prenant pour les membranes qui contiennent les eaux, c'est à quoi on doit faire beaucoup d'attention en touchant la femme avec délicatesse. Cette grosseur est souvent facile à voir, lorsque l'enfant s'avance au passage en glissant doucement le doigt indice en bas sous le cercle de l'orifice, & la partie que l'enfant présente. Lorsque l'enfant se présente mal, si l'on est appelée assez-tôt pour qu'il ne se trouve point engagé dans le passage, on donnera à la femme un lavement, pour vider l'intestin *rectum*, le passage se trouvant plus dégagé, l'enfant sortira plus aisément. S'il y a du tems que la femme ait été saignée, & qu'elle ne soit point trop foible, on lui fera tirer deux palettes de sang. Cette précaution est extrêmement utile, pour lui rendre la respiration plus aisée, la matrice

plus souple , & plus disposée à se dilater , & on prévient par ce moyen la perte qui pourroit suivre l'accouchement.

Ce que je viens de dire sur la préparation au travail , doit engager à attendre patiemment , avant de faire pousser les premières douleurs , & de mettre la femme en situation pour accoucher.

Lorsque au contraire l'on aura lieu de croire que les douleurs sont véritables , & qu'elles annoncent un accouchement prochain , on fera mettre la femme au lit , méthode infiniment meilleure que celle qu'on a dans les campagnes , qui est de faire tenir la femme suspendue en l'air , présumant qu'elle accouchera plutôt. L'on ignore le danger auquel on expose la femme en la mettant dans cette situation , qui menace d'une perte inévitable , outre qu'en la délivrant dans cette attitude , on risqueroit d'entraîner le fond de la

matrice avec l'arrière-faix. Les vents que la femme reçoit alors sont aussi très-préjudiciables, ce qui doit engager à représenter, tant à la femme qui est prête d'accoucher, qu'à celles qui sont autour d'elle, qu'elle doit être mise au lit, principalement dans ces derniers momens. Le lit doit être suffisamment garni, surtout du côté des pieds, parce que l'Accouchement étant fait, on n'aura qu'à tirer la femme en haut, & elle se trouvera à sec.

L'on doit se donner de garde de faire user à la femme pendant son travail, d'aucune boisson capable de l'échauffer, comme de vin pur, ou autre liqueur spiritueuse, car on pourroit exciter une perte, & même la fièvre. On doit lui faire prendre simplement un peu de vin bien trempé, ou de la nourriture légère, pour ne point trop charger l'estomac. On aura attention que l'air de la chambre ne soit point

*des Accouchemens.* 61

trop froid , en un mot , on tâchera de tenir la femme le plus chaudement qu'il sera possible , crainte que le froid ne rallentisse ses douleurs.

L'on doit éviter de toucher trop souvent la femme , comme bien des gens le font , croyant par là l'aider , au lieu qu'on ne fait au contraire que la fatiguer , & souvent irriter ses parties , qui se tumescent aisément. On doit craindre aussi qu'à force d'avoir le doigt dans l'orifice , on ne perce trop tôt les membranes , ce qui rendroit l'accouchement laborieux. L'on se contentera d'oindre le doigt de beurre non salé , ou d'huile , & on le promenera tout au tour de l'orifice pour faciliter sa dilatation.

Si en touchant la femme aussitôt qu'on est appelée , on a lieu de présumer que le travail sera long , on l'en avertira avec ménagement , & en lui faisant espérer que son état peut bien-tôt changer. Cette

62 *Abrégé de l'Art*

attention à l'avertir d'abord de sa situation est très-utile ; car en lui promettant de moment en moment qu'elle sera bien-tôt délivrée, on la jette dans des impatiences qui ne font qu'augmenter son mal. On doit aussi lui demander si elle ne se trouve point gênée par quelque personne présente à l'accouchement ; car si cela étoit il faudroit engager à sortir la personne qui la gêne : la peine causée par la vue de quelqu'un , peut lui faire retenir ses douleurs, & l'exposer à quelque danger.

Une circonstance qui n'est point à négliger ; c'est de faire garnir la tête de la femme avant qu'elle accouche ; elle peut se peigner, & si elle mettoit de la poudre, elle observeroit qu'elle n'eût point d'odeur, elle doit avoir de bons bonnets, & de grosses cornettes, & s'accommoder la tête de manière qu'elle n'y sente point de froid, &

*des Accouchemens.* 63  
qu'elle puisse être douze ou quinze  
jours sans y toucher.

---

### CHAPITRE XIII.

#### *De l'Accouchement naturel.*

**A**près avoir observé les ménagemens dont je viens de parler, on aidera la femme de la manière suivante. Si les douleurs augmentent, que le visage soit animé, le ventre baissé, le pouls élevé, l'orifice dilaté au moins de la largeur d'un écu de six livres, ses bords très-émincis, les eaux bien tombées, sur-tout dans les douleurs, la tête de l'enfant les suivant de près par les efforts que la femme ne peut s'empêcher de faire pour pousser en bas, toutes ces circonstances annoncent un accouchement prochain, surtout aux femmes qui ont eu des enfans; car le passage ayant déjà été frayé,

64 *Abrégé de l'Art*

l'enfant trouve plus de facilité pour sa sortie. On ne doit plus quitter alors la femme, c'est aussi le moment où elle a plus besoin de secours. On la fera coucher la tête & la poitrine un peu élevées, pour faciliter la respiration, on lui haussera un peu le fondement, en mettant un petit oreiller sous les fesses, crainte que la partie se trouvant trop en dessous, la sortie de l'enfant ne devint plus difficile. On lui écartera les genoux, & on les fera tenir par quelqu'un, qui empêchera qu'elle ne les rapproche pendant la sortie de l'enfant, les jambes seront pliées, & les talons approchés des fesses. On disposera tout ce qui convient, tant pour la mère que pour l'enfant; on tiendra prêts deux liens faits de fil en trois ou quatre brins: ces liens seront nécessaires pour lier le cordon, comme je le dirai ci-après. Il ne faudra se servir pour le couper que de ciseaux mouffes, ou  
camus,

camus , les ciseaux pointus pouvant blesser.

On doit avoir un linge ou chauffoir près de soi , pour le mettre sur la partie , afin d'empêcher l'air d'entrer dans la matrice pendant qu'on noue le cordon. En attendant le moment de délivrer la femme , on doit la consoler le plus affectueusement qu'il est possible : son état douloureux y engage ; mais il faut le faire d'un air de gayeté , & qui ne lui inspire aucune crainte de danger. Il faut éviter tous les chuchotemens à l'oreille , qui ne pourroient que l'inquieter , & lui faire craindre des suites fâcheuses. On doit lui parler de Dieu , & l'engager à le remercier de l'avoir mise hors de péril. Il faut éviter de lui faire faire des actes qui ne pourroient que la contrister. Si elle a recours à des reliques , il faut lui représenter qu'elles seront tout aussi efficaces , étant mises sur le lit voisin , que si on les posoit sur

F

66 *Abrégé de l'Art*  
elle même, ce qui pourroit la gêner.

On évitera de comprimer le ventre de la femme, espérant par ce moyen d'accélérer la sortie de l'enfant. Cette pratique est très-mauvaise : on se donnera bien garde aussi de mettre dans la partie de la femme un doigt de chaque main en forme de crochet, comme bien des femmes le font. Ce tiraillement n'est d'aucune utilité pour faire avancer la tête de l'enfant. On se contentera de dilater l'orifice de la matrice, encore doit-on le faire bien doucement. On ne doit point espérer, qu'avec un doigt on puisse faire avancer la tête, on risqueroit, à force de la tirer, de la blesser, & d'y faire des égratignures, ce qui n'arrive que trop souvent. En touchant la femme, on doit toujours avoir égard au col de la vessie, crainte qu'il ne soit trop fatigué; car faute de ménagement, on pourroit y occa-

fionner une inflammation , qui seroit dangereuse. On ne doit point insinuer le doigt dans le fondement , pour faire avancer la tête de l'enfant , cette pratique ne peut être que préjudicable ; l'irritation de cette partie est capable d'y faire naître quelque ulcération , qui seroit de difficile guérison , & pourroit causer la destruction de la cloison qui sépare les deux ouvertures , ce qui rendroit la femme fort dégoûtante. On se contentera d'oindre avec du beurre ces parties , si elles n'étoient point assez humectées , soit par les glaires , soit par l'écoulement des eaux , & si elles se trouvoient à sec depuis long-tems , l'on auroit soin de les humecter souvent , pour les rendre plus disposées à prêter.

Les eaux étant retenues dans les membranes , & la poche qu'elles forment , s'avancent toujours au point de sortir de la partie , la tête de l'enfant suivra de près , la

F ij

matrice se trouvant assez dilatée pour ne plus la retenir, comme elle faisoit dans le commencement, l'orifice ceignant alors la tête comme une espèce de couronne, c'est pour lors qu'on dit que l'enfant est au couronnement. Après avoir laissé passer quelques douleurs, on se déterminera à percer les membranes, ce qui doit se faire dans le moment de l'effort, ou de la douleur, & l'enfant sort souvent en même-tems, rien ne s'opposant à sa sortie. L'on se servira pour les percer du bout du doigt, d'un gros grain de sel, ou de la pointe d'un curedent, évitant d'employer la pointe des ciseaux, ou autre instrument trop aigu, capable de blesser l'enfant.

On ne doit point mettre la femme à découvert, comme plusieurs le font, si l'on ne rougit point de l'indécence qu'il y a de la laisser ainsi toute nue, exposée à la vue des spectatrices, on doit au moins

*des Accouchemens.* 69

la cacher avec soin , pour garantir ses parties de l'impression du froid , qui pourroit lui être préjudiciable ; d'ailleurs la vûë en ces cas là nous est inutile , puisque ce sont nos mains qui doivent sentir , & nous faire distinguer ce qui se passe. On devroit dès le commencement que l'on pratique l'Art des Accouchemens , se faire un exercice d'apprendre , les yeux fermés , & de reconnoître tout par le tact.

Lorsque l'enfant paroîtra disposé à sortir , on tiendra une main de chaque côté de la partie , pour que les pouces en les applatissant l'écartent à mesure que l'enfant s'avancera , & l'on repouffera les grandes lèvres pendant sa sortie. La tête étant sortie , il faut le retenir tout de suite , en glissant les doigts sous la mâchoire , sans prendre la tête par les oreilles , crainte de les arracher , ce qui est arrivé plus d'une fois. En tenant ainsi la tête , on ne doit point tirer l'en-

fant avec trop de violence, par le danger auquel on l'exposeroit, si le cordon se trouvoit autour du col, ou de quelqu'autre partie, comme je le ferai observer.

Il arrive quelquefois, comme le dit M. Dionis, que l'enfant parvenu au couronnement, y reste pendant quelque tems par la résistance que cette couronne, c'est à-dire, l'orifice fait à s'ouvrir suffisamment pour la sortie, & que la tête de l'enfant, dont les sutures ne sont pas encore formées, s'allonge en pointe dans le vuide de la couronne, mais qu'enfin par les efforts réitérés de l'enfant, qui sont alors plus violens, parce qu'il a la liberté de s'étendre davantage, efforts d'ailleurs secondés de l'action de la matrice, de celle des muscles du bas-ventre, & du diaphragme; il force cette barrière, & entre dans le vagin, c'est alors que l'on dit que l'enfant est au passage. Surquoi il est

à remarquer que la sortie de l'enfant dépend bien moins de ses efforts particuliers que de l'action de ces trois organes.

Quoique le plus fort soit fait, l'enfant n'est pas hors d'affaire, il trouve souvent de la résistance à l'entrée de ce conduit ; les nymphes & les grandes lèvres ne prêtant point assez pour permettre sa sortie. La tête de l'enfant, se présente, on la voit, & elle ne peut se débarrasser sans le secours d'une habile Sage-femme, ou d'un Accoucheur qui avec ses deux mains, qu'il glisse entre la tête & les grandes lèvres, les oblige de s'écarter pour la laisser avancer : alors coulant ses doigts jusques sous les mâchoires de l'enfant, il le tire dehors ; mais il ne suffit pas que la tête soit sortie, il est nécessaire que les épaules suivent. Il ne faut pas tirer la tête avec trop de violence, on doit la tirer un peu à droite pour dégager une épaule, & ensuite à

72 *Abrégé de l'Art*

gauche pour faire venir l'autre, & si l'on ne peut réussir par ce moyen, il faut couler deux doigts le long du col, jusqu'à une des aisselles, pour débarrasser une épaule, & en faire autant de l'autre côté pour débarrasser l'autre; de cette manière les épaules étant passées, le reste du corps suit sans peine.

En parlant de la matrice, j'ai dit que la vessie, dont la figure approche de celle d'une bouteille renversée, étoit située à sa partie antérieure, immédiatement derrière les os pubis. L'on ne doit donc point s'étonner, si l'on voit quelque fois des femmes enceintes ne pouvoir retenir leur urine, & d'autres qui ont une indisposition contraire, ne rendant leur urine que difficilement; il arrive même quelquefois que l'on est obligé de fonder ces dernières, c'est-à-dire d'introduire dans le méat urinaire, ou l'orifice du conduit de l'urine, une

une sonde creuse nommée *Algale*, qui pénétrant jusque dans la vessie, facilite la sortie des urines. L'on sent bien que la première de ces indispositions, nommée *incontinence d'urine*, dépend de la compression que le fond de la vessie reçoit de la part de la matrice, dont le volume se trouve alors considérablement augmenté; & que la seconde, appelée *Rétention d'urine*, a pour cause la compression de son col, produite aussi par l'augmentation du volume de la matrice.

L'on doit attribuer de même à la compression que reçoivent les veines iliaques de la part de la matrice, les gonflemens œdémateux, & les varices, qui surviennent le plus souvent vers la fin de la grossesse, tant aux cuisses, qu'aux parties extérieures de la génération, & les hémorroïdes qui incommodent la plupart des femmes enceintes.

G

---

**CHAPITRE XIV.***De la ligature du cordon.*

**J'**Ai dit au Chapitre précédent qu'il ne falloit point tirer l'enfant avec trop de violence ; cette précaution est si nécessaire, que s'il arrivoit que le cordon formât un ou deux tours au col, ou à quelqu'autre partie, l'on pourroit en tirant ainsi l'enfant, détacher tout-à-coup l'arrière-faix, & exciter une perte de sang considérable. On pourroit encore causer un renversement de la matrice, en entraînant son fond vers l'orifice, si l'arrière-faix y étoit très-adhérent ; on risqueroit enfin de rompre le cordon près du placenta, ce qui rendroit l'opération plus difficile, étant obligée alors de porter la main dans la matrice pour en faire la séparation ; souvent même

me les gros cordons se cassent plus aisément que ceux qui sont déliés.

L'enfant étant sorti, on l'approchera de la partie de la mère, prenant garde que le nez ne soit en dessous, crainte qu'il ne soit suffoqué, ou qu'il n'avale ce que la femme perd dans ces momens: on le retirera ensuite & on le mettra sur le dos, ou encore mieux sur le côté. Lorsque par ses cris il aura donné des marques de vie, on lui nouera le cordon, en tournant deux ou trois fois le fil que l'on ferrera assez, pour prévenir l'hémorrhagie qui pourroit arriver, si l'on n'avoit cette précaution, & qui seroit capable de causer la mort de l'enfant, ce que l'on a vû arriver; on évitera aussi de le lier trop serré, crainte de le couper, ou d'occasionner des douleurs très-vives qui sont quelquefois suivies de convulsions; ce que Viardel dit avoir vû.

G ij

La ligature du cordon étant faite, pour s'affurer si on l'a assez ferrée, il n'y a, après l'avoir coupé, qu'à en essuyer le bout avec un linge, & examiner s'il n'en sort rien; s'il suinte quelque chose, c'est une marque qu'elle n'est point assez ferrée, & il faut nécessairement la ferrer davantage; & l'on doit regarder comme une preuve que le cordon est suffisamment ferré, lorsque rien ne sort.

La distance de la ligature au nombril doit être de deux travers de doigt au plus, on fera une seconde ligature, à trois travers de doigt de la première, & on coupera le cordon entre les deux. Quelques-uns conseillent, avant que de couper le cordon de faire une troisième ligature immédiatement au-dessus de la première, pour prévenir l'hémorrhagie, qui ne manqueroit pas d'arriver, si cette première ligature venoit à se lâcher.

J'ai dit qu'il falloit couper le cordon entre les deux ligatures, pour faire sentir la nécessité de lier la portion du cordon qui répond au placenta encore attaché à la matrice; car la sortie du sang qui s'écoule par la veine ombilicale, mettroit la mère en grand danger; si elle ne lui causoit la mort. On lit dans un Ouvrage de M. Méry, Premier Chirurgien de l'Hôtel-Dieu de Paris, une Lettre qui lui fut communiquée par M. Aubert, Chirurgien de la même Ville, qui prouve la nécessité de cette ligature. Ce Chirurgien fut appelé au secours d'une personne qui avoit caché sa grossesse à sa famille. Le terme venu qu'elle devoit accoucher, elle fut surprise la nuit, & entra en travail sans autre secours que celui de son frère, qui accourut aux cris que les douleurs lui faisoient pousser. Étonné de voir un enfant, qui parut dans le moment, il prit, tout em

G iij

78 *Abrégé de l'Art*

barrassé qu'il étoit, un fil dont il lia le cordon proche l'ombilic, le coupa au-dessus de la ligature, & se retira ensuite, ne sçachant pas qu'il y eût autre chose à faire. Peu de tems après cette infortunée fille se sentant affoiblir considérablement, s'écria qu'elle se mourroit, ce qui obligea le frere d'appeller M. Aubert, qui trouva l'Accouchée baignée dans son sang. En l'examinant, il sentit le placenta attaché au fond de la matrice, le cordon pendant hors de la vulve sans ligature, par lequel il s'étoit déjà écoulé deux à trois pintes de sang. Ce Chirurgien ayant noué le cordon, la perte cessa dans le moment, & l'Accouchée étant délivrée, se trouva hors de danger.

Ces ligatures étant faites, on remettra l'enfant entre les mains d'une personne entendue, qui l'enveloppera d'un linge chaud, & l'emmaillotera.

Si avant de faire la première ligature, l'enfant donnoit des marques de foiblesse, on s'attacheroit alors à le fortifier, en mettant tout-à-tour du cordon, & même sur la tête, la poitrine & le ventre, des linges trempés dans du vin chaud ou de l'eau de-vie; on lui souffleroit même quelques gouttes de ces liqueurs dans la bouche, & dans le nez.

On conseille aussi de faire écraser de l'oignon près des narines de l'enfant, pour lui en faire recevoir l'odeur. Lorsque par ces différens moyens ses forces commenceront à revenir, ce dont on s'apercevra par les battemens des artères ombilicales, qui se feront sentir tout le long du cordon, ou par de petits soupirs entre-mêlés de sanglots, & enfin par ses cris, on se disposera à faire la première ligature, & ensuite la seconde, pour couper le cordon entre les deux, comme je l'ai dit.

G iij

30 *Abrégé de l'Art*

M. de la Motte, dans son *Traité sur les Accouchemens*, rapporte trois Observations, pour montrer ce qu'il y a à craindre de la ligature trop serrée du cordon, comment on doit y remédier, & ce qu'il faut faire à celui qui a été arraché.

Il dit que l'enfant d'un de ses amis, ayant eu le cordon lié trop près du ventre, avec un fil très-délié, & trop ferré, ce qui joint à la délicatesse du cordon, qui étoit très-menu, lui donna lieu de se rompre tout près du ventre dès le lendemain de la ligature. Le sang qui s'écoula par la playe, quoiqu'en petite quantité, mit l'allarme dans la maison. Les Chirurgiens qui furent appelés, craignant les suites de cette hémorrhagie, jugèrent qu'il falloit pincer avec un instrument en forme de bec de corbin, un peu de la peau voisine, & tâcher de saisir l'extrémité des vaisseaux rompus,

persuadés qu'en serrant tout ce qui auroit été pincé avec un fil ciré ils viendroient à bout d'arrêter l'hémorrhagie. Ces Chirurgiens ne furent point trompés dans leur attente, l'hémorrhagie cessa; mais les effets de cette ligature trop serrée, devinrent funestes à l'enfant, qui mourut par les grandes douleurs qu'elle lui causa, & par l'inflammation des parties voisines, qui s'étendit même jusque dans le ventre, qui lui succéda. M. de la Motte blâme ces Chirurgiens d'avoir employé d'abord un moyen si violent, eu égard à la délicatesse de l'enfant, & au peu de sang qui couloit par la playe; car c'étoit plutôt un suintement, qu'une hémorrhagie d'aucune conséquence, & ce suintement eût été arrêté par l'application de quelque remède simple, sans en venir à l'extrême qu'ils ont employé, comme il est prouvé par l'Observation suivante.

M. de la Motte fut appelé au secours d'une femme en travail à deux heures après minuit, quelque diligence qu'il pût faire, il n'arriva qu'après la sortie de l'enfant, qui étoit tombé sur le plancher, la femme ayant été surprise de la dernière douleur, étant debout, dont l'arrière-faix étoit resté dans la matrice, & le cordon de l'ombilic rompu, ou plutôt arraché jusque dans le ventre de l'enfant; de manière qu'il n'étoit pas resté la moindre extrémité d'aucun des vaisseaux qui le composoient, pas même aucun vestige, & d'où il ne sortoit aucune goutte de sang; le lieu étant comme une excoriation un peu profonde qui se seroit faite; ce qui déterminâ M. de la Motte, à donner d'abord ses soins à la mère, qu'il fit coucher dans son lit, après quoi il détacha l'arrière-faix, qui étoit fort adhérent à la matrice, & le tira au dehors, le cordon qui étoit très-foible & très-

*des Accouchemens.* 83

petit ne lui ayant été d'aucun secours. Il appliqua ensuite sur la playe du nombril un petit tampon de charpie sèche, qui remplissoit le lieu d'où le cordon avoit été arraché, & le soutint par une emplâtre de poix noire, une petite compresse, & un bandage contentif fait d'un linge plié en trois ou quatre doubles. L'emplâtre se détacha quelques jours après d'elle-même, & la playe du cordon se trouva cicatrisée.

La crainte que l'hémorrhagie ne survint, après que l'enfant seroit revenu de sa syncope, obligea M. de la Motte de soutenir le petit appareil par un bandage.

La troisième Observation concerne une petite fille de trois jours, à laquelle le cordon de l'ombilic venoit de se détacher, & dont il avoit suinté assez de sang pour imbiber une petite compresse pliée en quatre, ce qui causa, dit M. de la Motte, une allarme d'au-

§4 *Abrégé de l'Art*

tant plus grande, que l'âge de la mère ne laissoit guere espérer d'autres enfans; mais il rétablit bientôt le calme, en promettant une prompte guérison, qui fut suivie de son effet. Il appliqua sur la playe un plumaceau de charpie sèche qu'il couvrit d'une emplâtre de diapalme, & soutint le tout par un petit bandage, jusqu'à ce que l'endroit d'où le cordon s'étoit détaché trop-tôt, fut cicatrisé, ce qui arriva sept à huit jours après.



---

CHAPITRE XV.

*De la manière de délivrer la  
femme.*

**L**orsqu'ayant fait mettre l'enfant dans un linge chaud, & que l'on s'est assurée en passant la main sur le ventre de la mère, qu'il n'y en a pas un second ou un troisième, on se déterminera à délivrer la femme. On prendra le cordon, après l'avoir enveloppé d'un linge sec, pour qu'il ne glisse pas, si l'on n'aime mieux en faire plusieurs tours à sa main gauche, tandis que de la droite on le suivra en allongeant le doigt indice dessus, jusqu'à l'entrée de la partie de la femme; on le balancera à droite & à gauche, en le tirant tout doucement à soi, pour qu'il se détache peu-à-peu. On recommandera à la femme de pousser

88 *Abrégé de l'Art*

doucement en bas , on la fera souffler dans sa main , & on lui frottera légèrement le ventre à la région de la matrice ; si l'arrière-faix n'est pas trop adhérent , il se détachera comme de lui-même , par ces différens moyens.

Si le placenta ne se détachoit point alors , l'on s'y prendroit de la manière que je le dirai dans le Chapitre trente-quatrième , où je ferai mention de l'arrière-faix adhérent à la matrice.

L'on observera de ne point mettre la femme debout , ni de la faire promener , comme il est d'usage dans les campagnes. On ne lui donnera pas non plus à boire de l'eau froide en quantité , espérant par ce moyen de faciliter le détachement du placenta , ce qui est une pratique très-dangereuse pour la femme.

Après avoir examiné si l'arrière-faix est entier , on allongera les

jambes de la femme , & on les rapprochera. On la garantira du froid en la couvrant plus ou moins suivant la saison ; on la mettra dans cette attitude pour la laisser reposer quelque temps , & l'on donnera tous ses soins à l'enfant.

---

## CHAPITRE XVI.

### *De la manière d'emmailloter l'Enfant.*

**O**N doit , de toute nécessité , laver la tête de l'enfant avec du vin chaud , & un peu de beurre frais , pour ôter l'ordure qui s'y rencontre assez souvent , & ne point le présenter pour recevoir le Baptême dans un état dégoûtant. Si la maison étoit dénuée de tout , on le laverait seulement avec de l'eau chaude. Pour le coëffer , on lui mettra une petite compresse de linge ou d'étoffe attachée à son

§§ *Abrégé de l'Art*

béguin, afin de couvrir la fontaine. Cette précaution empêche que l'enfant ne s'enrhume. L'on nettoiera aussi le reste du corps de la crasse qui le couvre, avec du vin chaud & du beurre au moyen d'une petite éponge fine ou d'un linge. On enveloppera le cordon avec un morceau de linge blanc & usé, sur lequel on aura mis un peu de beurre sans sel, d'huile ou de suif; ensuite on prendra un autre morceau de linge double de quatre travers de doigt de largeur, pour lui faire une bande, qui étant passée sous les reins, reviendra assujettir par devant la petite compresse qui renferme le cordon, un point d'aiguille en fait la façon, & est préférable aux épingles. Cette bande est indispensable; on doit la ferrer légèrement; elle sert à contenir le nombril, qui pourroit sortir par les cris de l'enfant, & lui causer une hernie, incommodité que je vois tous les jours arriver

arriver pour n'avoir pas eu cette attention.

La manière de mettre l'enfant dans ses langes, est meilleure dans ce pays qu'ailleurs ; la bande qu'on ne doit point trop serrer, finit aux genoux, les jambes & les pieds sont toujours à l'aise dans les bouts des langes, qui ne sont arrêtés qu'avec une épingle. Cette méthode est si bonne, qu'il est rare de voir ici des enfans qui soient bancroches.

On ne doit faire téter l'enfant qu'au bout de vingt-quatre heures : cet intervalle lui sert à dégorger ses phlegmes, & pendant ce tems-là, on lui donnera un peu de vin chaud avec du sucre, ou du sirop de chicorée composé de rhubarbe. On peut encore donner aux enfans l'eau de miel, qui leur est très-bonne, & est préférable au vin. On en trouve aisément dans les campagnes. On prendra une cuillerée de miel, que l'on fera bouil-

H

lir dans deux verrées d'eau, parce qu'il faut que cette liqueur soit très-claire ; on l'écumera, & on la passera à travers un linge. Cette eau les purge très-doucement & sans colique. Si le sirop & l'eau de miel n'avoient point opéré, l'on examineroit si l'anus est libre, & s'il étoit fermé par une membrane, ou autrement, on appelleroit un Chirurgien pour y remédier.

On recommandera enfin que l'enfant soit toujours couché sur le côté, pour qu'il puisse rendre plus aisément les phlegmes qu'il doit rejeter ; car souvent il en est suffoqué, pour n'avoir pas eu cette précaution.



---

CHAPITRE XVII.

*De la manière d'accommoder l'Accouchée, & du régime qu'elle doit observer.*

**L**E temps qu'on a employé pour accommoder l'enfant, est suffisant pour que la mère se soit reposée. L'ayant placée sur le pied du lit, comme je l'ai dit, on peut en la tirant en haut la coucher, sans lui faire faire aucun mouvement, & par conséquent sans la fatiguer. On évitera par ce moyen de la mettre debout. On prendra une serviette pliée en trois, ou quelque linge qui puisse faire l'effet d'une bande : on la passera sous les reins, & on l'arrêtera en devant avec des épingles. Cette bande, ou serviette, ne doit pas être mise indifféremment ; comme l'on doit commencer à la

H ij

ferrer au-dessus des os pubis , avant de mettre la première épingle que l'on ferrera plus que les autres , il faut avec la main , remonter tout doucement la matrice , pour qu'elle ne soit pas comprimée.

On ne doit point ferrer cette bande , ou cette serviette , les premiers jours ; ce que l'on observe quelque fois si peu , que l'on croit faire beaucoup de bien à l'Accouchée , en la ferrant extraordinairement , ce qu'il est très-important d'éviter ; car en la ferrant ainsi , on pourroit exciter non-seulement de vives douleurs , mais même une inflammation au bas-ventre. Les premiers jours étant passés , on aura soin de resserrer un peu la bande chaque jour.

On couvrira le sein de l'Accouchée avec une serviette fine , & un peu usée , que l'on aura fait chauffer auparavant ; l'on aura soin que la tête soit plus couverte qu'à l'ordinaire. Je n'entre point dans

*des Accouchemens.* 93

Le détail de tous les linges nécessaires dans les couches. Comme on ne les trouve que chez les personnes aisées, & que les Gardes en sçavent l'usage, je me dispenserai d'en parler.

A l'égard du régime que doit observer la nouvelle Accouchée, il est presque impossible d'en prescrire un à ces pauvres malheureuses. Peu s'en fallut que je ne causasse la mort à une que j'avois accouchée; croyant que pour rétablir ses forces le bon bouillon feroit ce que je pourrois lui faire prendre de meilleur; mais je la jettai dans un très-mauvais état par ce changement de nourriture; il lui survint un dévoyement, qui l'auroit réduite à la mort, si je ne lui avois donné un remède, qui fut cependant moins efficace que sa nourriture ordinaire, à laquelle je fus obligé de la remettre. D'ailleurs presque toutes les femmes de campagne nourrissent

leurs enfans. Cette évacuation de leur lait les garantit des suites fâcheuses des couches, pourvû qu'elles ayent été ménagées dans leur accouchement. On doit prendre garde si elles perdent assez, si elles urinent souvent & sans douleur, si le ventre n'est point tendu, si elles vont facilement à la selle; & si elles étoient quelques jours sans y aller, on leur feroit prendre un lavement fait d'une décoction d'herbes émollientes, ou seulement avec de l'eau, où l'on joindroit un peu de beurre, ou de la graisse du pot.

Quoique ce Livre ne soit destiné que pour les Accoucheuses de campagne, cependant comme elles peuvent être appelées auprès de quelques Dames d'une complexion délicate, & qui ne sont point accoutumées à nourrir leurs enfans, j'entrerai dans un détail plus circonstancié sur les

soins que l'on doit se donner auprès d'une Accouchée.

Les femmes délicates se conduisent d'une manière différente, que les femmes de la campagne. Lorsqu'elles sont dans leur lit, on doit leur donner un bouillon, & supposé que la Garde ne soit pas bien entendue, on lui recommandera d'en donner un de trois en trois heures; ce ne sera cependant qu'après avoir sçu de l'Accouchée, si elle est d'un grand appétit: en ce cas les simples bouillons ne suffiroient pas, on y joindroit quelques petites soupes de pain blanc, coupées très-minces, & en petite quantité, qu'on laisseroit simplement tremper dans le bouillon sans les faire mitonner, ce qui les rendroit de difficile digestion. L'on aura soin que dans le bouillon il n'entre point de veau, étant contraire à certains tempéramens, & pouvant exciter le dévoyement.

96° *Abrégé de l'Art*

On donnera pour boisson ordinaire la tisane de chiendent, que l'on fortifiera avec un peu de bon vin, supposé que la femme soit accoutumée à en boire, mais si elle n'en buvoit pas, au lieu de vin, on y ajouteroit un peu de sirop de capillaire, observant toujours que la boisson soit donnée tiède.

L'on ne doit point exciter la sueur par un air trop chaud dans la chambre, ou par trop de couvertures. La précaution que l'on aura de faire observer à l'Accouchée beaucoup de ménagement dans ses aliments, est très-salutaire; la fièvre de lait n'en sera pas si violente & durera moins. Lorsque la fièvre est cessée, on peut laisser à la femme la liberté de manger, mais avec modération pendant quelques jours c'est-à-dire, que le cinquième ou le sixième jour, elle peut manger un peu de volaille le matin, & elle doit s'en abstenir le soir, jusqu'à  
ce

ce qu'elle commence à se lever,  
& à faire un peu d'exercice.

Il est essentiel de s'instruire si les lochies , ou vuidanges , coulent suffisamment , on doit demander à la Garde à voir les chauffoirs , ce que l'on ne peut chez la plupart des femmes de la campagne , qui n'en font point d'usage. On observera si la perte est considérable , afin de ne rien laisser à appréhender pour les suites , soit qu'elle fût trop grande , ou que la femme ne perdît point assez. Le premier jour le sang doit être d'un beau rouge , & couler assez abondamment ; le second jour il doit fluer avec moins d'abondance & le troisième il perd de sa couleur, se trouvant plus pâle. Il arrive même quelquefois que l'Accouchée ne perd presque pas , parce que le lait montant au sein suspend la perte ; ce dont il ne faut pas s'inquiéter, pourvu que cette suppression ne soit accompagnée d'aucun

I

accident fâcheux , comme de la difficulté de respirer , de la fièvre & de la tension du ventre ; car alors il faudroit demander du conseil , y ayant à craindre pour la malade ; cependant en y remédiant de bonne heure , on préviendra les accidens que le lait peut occasionner , & pour cela on fera user les premiers jours d'une infusion d'armoife , si les vuidanges ou lochies ne couloient pas suffisamment ; & pour empêcher que le lait ne se porte au sein avec trop de violence , & n'y séjourne trop long-tems , on lui donnera un bouillon de cerfeuil , dans lequel on fera diffoudre un gros d'*Arcanum duplicatum* , ou de sel de Glauber. Ces fels sont très-bons pour empêcher que le lait ne se grumele dans le sein , que l'on aura soin de tenir couvert & chaudement , ou ne s'épanche sur quelque partie du corps. On mettra sur le sein de l'onguent po-

*des Accouchemens.* 59

*puleum*, ou de l'huile d'olive avec de l'étope de lin; le miel est encore fort bon. On préférera ces remèdes à tous les autres, parce qu'ils sont très-doux.

---

 CHAPITRE XVIII.

*Des tranchées qui arrivent aux Accouchées, des hémorroïdes, & de la nécessité de bassiner la partie.*

**O**N employe divers remèdes pour soulager la femme dans les violentes douleurs de colique, qu'elle ressent les premiers jours de sa couche. Je puis dire avoir mis en usage tous ceux qu'on m'a assuré être bons, sans en avoir trouvé aucun d'efficace; le seul que je conseillerois, c'est l'usage des lavemens faits avec la décoction des herbes émollientes, &

I ij

500 *Abrégé de l'Art*

d'appliquer ces herbes sur le ventre : en aura soin d'en entretenir la chaleur au moyen des linges qu'on fera chauffer de tems en tems. Voilà ce que j'ai trouvé de meilleur pour calmer ces douleurs. On a coutume de faire avaler de l'huile d'amandes douces, & même en quantité ; si néanmoins elle provoquoit le vomissement, l'on en donneroit peu ; car les vomissemens seroient plus dangereux que les tranchées, dont on n'a point à craindre les suites, lorsqu'elles ne sont que momentanées, & que la femme sent qu'elle perd à chaque douleur.

Il est des femmes qui après être accouchées, souffrent des douleurs d'hémorroïdes, on leur fera prendre une tisanne faite avec la graine de lin ; on appliquera sur la partie un linge couvert d'onguent *populeum*. Il y a quantité de remèdes dont je ne parlerai point.

chaque personne ayant le sien pour ces fortes de maladies.

Je ſçai qu'il eſt difficile d'engager les femmes de la campagne, & même quelques-unes des villes, à ſe baſſiner dans leurs couches; il faut pourtant les y déterminer en leur remontrant la néceſſité de le faire. On peut leur en parler ſans bleſſer la modeſtie; elles ſouffrent ſouvent ſans oſer ſe plaindre, ſurtout aux premiers accouchemens, où la partie eſt preſque toujours un peu déchirée, ce qui forme une petite playe, qui peut ſ'augmenter par l'âcreté du ſang & des lochies. On leur fera faire d'abord des lotions avec du lait & du cerfeuil, ou de l'eau de guimauve. S'il ſurvient des demangeaiſons, on fera ces lotions avec un mélange d'eau & de vinaigre, & enſuite avec du vin ſuffiſamment chaud.



---

**CHAPITRE XIX.**

*Du dévoyement qui survient à la  
Femme les premiers jours  
des couches.*

**L**E dévoyement dans les premiers jours des couches devient quelquefois dangereux, si on le néglige, ou qu'on l'arrête tout-à-coup; c'est à quoi il faut bien prendre garde. L'on ne doit point employer indifféremment tous les remèdes enseignés par des bonnes femmes, ou par des Gardes mal instruites. Le dévoyement est souvent occasionné pour avoir fait prendre trop d'aliment à la femme durant son travail, ou pour lui avoir donné des remèdes trop violens dans la vûe d'exciter ses douleurs, ou enfin parce que l'on ne s'est point informée, avant que la femme accouchât, s'il y avoit

*des Accouchemens.* 103

du tems qu'elle eût été à la selle. Les excréments retenus trop long-tems occasionnent très-souvent le dévoyement. On fera prendre à la femme des lavemens composés de lait, auquel on joindra le jaune d'un œuf frais & un peu de sucre. Ces remèdes sont très-adoucissans. Après avoir usé quelques jours de ces lavemens, l'on pourra en faire avec la décoction de la plante appelée *queue de cheval*, ou *prêle*, ou avec celle de l'écorce de grenade, en délayant dans chaque lavement un jaune d'œuf. On en donnera deux petits par jour, & l'on aura soin de faire prendre de bon bouillon à l'Accouchée, pour qu'elle ne soit point trop affoiblie; mais si la fièvre survient, & que les évacuations commencent à se supprimer, l'on ne sçauroit trop-tôt appeller un Médecin, ou un habile Chirurgien.



## CHAPITRE XX.

*De l'Accouchement laborieux à cause du passage trop étroit.*

**L**orsque l'enfant a la tête trop grosse à proportion de la largeur du petit bassin, l'accouchement devient laborieux pour la mère & pour l'enfant ; soit que cette largeur soit diminuée par l'approche des os *ischion*, soit par celle de l'os *sacrum*, vers les os *pubis*, laquelle s'est trouvée quelquefois si considérable, qu'au lieu de laisser entr'eux un espace d'environ quatre pouces & quelques lignes, qui est le plus ordinaire, la distance de l'un à l'autre, n'a été qu'environ de deux pouces & quelques lignes. Un pareil cas arriva à Paris, il y a quelques années, à la nommée Duverger : il

*des Accouchemens.* 105

en est fait mention dans un Livre d'Anatomie, composé par un Chirurgien de cette ville. On y dit que cette femme devenue enceinte, fit venir sur la fin de son terme M. Soumain, célèbre Accoucheur, qui ayant reconnu en la touchant la conformation extraordinaire du bassin, appella plusieurs de ses Confrères des plus renommés, qui ayant aussi reconnu cette disposition contre nature, jugèrent qu'il n'étoit pas possible d'accoucher la femme par la voye ordinaire, & convinrent de la nécessité de l'opération césarienne, c'est-à-dire, de faire une incision, tant aux parties contenant le ventre, qu'à la matrice, & d'ouvrir la poche ou sac, formé par les membranes *Chorion & Amnios*, pour en retirer le fœtus. L'enfant qui vint au monde par cette opération avoit le volume d'un enfant à terme : il vécut plusieurs jours,

106 *Abrégé de l'Art*

& la mère jouit aujourd'hui d'une parfaite santé.

Mais si l'accouchement n'étoit laborieux que par la disposition particulière du coccyx qui se porteroit trop en devant, & que ce fût dans une femme d'un certain âge, qui accouchât pour la première fois; les cartilages & les ligamens qui permettent à cet os de se porter en arrière, lorsqu'il est comprimé par la tête de l'enfant, ne prêtant alors que difficilement: aussi remarque-t-on que ces femmes souffrent plus longtems que les jeunes; pour faciliter leur accouchement, on insinuera la main toute entière dans la partie, on la passera sous la tête de l'enfant, en apuyant un peu sur le coccyx pour le forcer à se porter en arrière, à mesure que l'enfant s'avancera; ce qui facilitera beaucoup sa sortie.

**Lorsque l'enfant reste trop long-**

*Des Accouchemens.* 107

tems au passage, on doit lui assurer la vie spirituelle par le Baptême, ce qui se fait toujours sous condition, en lui versant de l'eau sur la tête, ou en lui faisant parvenir par une canule de seringue, & prononçant ces paroles : *Enfant, si tu es vivant, je te baptise au nom du Pere, du Fils, & du Saint-Esprit*, & lorsqu'il sera porté à l'Eglise, on avertira le Prêtre que l'enfant a été ondoyé.

Dans tous les accouchemens contre nature, aussi-tôt que l'on peut faire avancer un pied dans le passage, on doit donner à l'enfant le Baptême, avant que d'aller chercher l'autre pied; le tems que l'on mettroit, pour le faire venir, pourroit priver l'enfant du bonheur éternel. C'est un des grands reproches que l'on puisse se faire, si l'on y manquoit. La même chose doit être observée, lorsqu'au lieu d'un pied, ou de la tête, l'enfant présente quelque autre partie.

---

---

**CHAPITRE XXI.**

*De l'Accouchement où l'Enfant est arrêté au passage par des épaules trop larges.*

**I**L arrive quelquefois que les épaules de l'enfant sont trop larges à proportion du volume de la tête. On ne s'attend point à trouver d'obstacle à sa sortie, lorsque la tête est hors de la partie; le secours d'une main habile est néanmoins très-nécessaire pour conserver la vie à l'enfant; car souvent il meurt par la faute de celle qui pratique cet Art, ce que j'ai vû arriver plus-d'une fois. On se donnera bien de garde de tirer de toutes ses forces, l'enfant étant foible, la tête pourroit se séparer. Lorsque la tête sera sortie, si le tronc ne suit pas, on cédera dans l'instant, & on passera la main

gauche sous le menton , pour soutenir la tête , afin d'empêcher que le nez ne soit porté vers le fondement de la mère , & que par cette attitude l'enfant ne soit suffoqué. En lui tenant la tête en droite ligne , on insinuera le doigt indice de la main droite sur la poitrine pour le glisser sous l'aisselle , on recourbera ce doigt en forme de crochet , on dégagera l'épaule , que l'on fera sortir de la partie , & par l'effort que la femme sera obligée de faire , on aura l'enfant en vie , sans lui avoir fait aucun mal ; mais supposé qu'il ne cédât point à cette façon de s'y prendre à raison de la largeur extraordinaire des épaules , on fera soutenir la tête par quelqu'unes des assistantes , ou par la Garde , précaution absolument nécessaire , & on dégagera les deux épaules , l'une après l'autre , ou toutes les deux en même-tems , en insinuant un doigt de chaque main sous les

110 *Abrégé de l'Art*

aisselles, & lorsqu'elles seront un peu avancées, on aura l'enfant dans l'instant. On introduira les doigts du côté du fondement de la mère, parce que le vagin étant une partie charnue & membraneuse, prête facilement, ce qui n'arriveroit pas, si l'on passoit les doigts au-dessus, les os *ischion* ne prêtant point, il seroit impossible d'en venir à bout. Par cette méthode, on conservera la vie à plusieurs enfans, qui périroient par l'ignorance de certains Chirurgiens de village, ou de femmes sans expérience, qui n'ont d'autre ressource que celle de séparer la tête, ou de se servir de crochets, ou d'une cuillière à pot, pour faire sortir par morceaux le reste du corps.



---

---

**CHAPITRE XXII.**

*De la difficulté d'accoucher, lorsque l'orifice de la matrice se resserre tout-à-coup, après avoir laissé passer la tête.*

**I**L est encore un obstacle à la sortie de l'enfant, quoique la tête soit à moitié hors de la partie; sçavoir, lorsque l'orifice de la matrice se resserrant tout-à-coup, les épaules ne peuvent suivre à cause de cet étranglement, qui seroit capable de causer la mort à l'enfant, si l'on n'y apportoit du secours sur le champ. Il faut alors se donner bien de garde de tirer l'enfant à soi; car l'on entraîneroit en même-tems la matrice, ce qui seroit perdre la vie à la mère.

Après avoir tenté, comme je l'ai dit, de tirer l'enfant avec ménagement, si l'on sent de la ré-

sistance, on insinuera un doigt pour en découvrir la cause ; on reconnoitra par ce moyen que la difficulté vient de l'orifice , en le sentant tout au-tour du col de l'enfant , à qui il forme une espèce de collier : on le dilatera facilement , en insinuant un doigt de chaque main , que l'on passera entre l'enfant & l'orifice ; on tournera ce doigt tout au tour pour en procurer la dilatation , & il faudra aller chercher les épaules : on empêchera la femme de pousser en bas , crainte que la matrice ne se resserre de plus en plus. Si la matrice étoit restée à sec par l'écoulement des eaux , on se graisseroit les mains avec du beurre sans sel , ou de l'huile , ce qui rendroit l'orifice plus souple , en observant toujours de faire soutenir la tête de l'enfant , crainte qu'il ne soit suffoqué.



## CHAPITRE

---

CHAPITRE XXIII.

*De l'Accouchement où la matrice précède la sortie de l'Enfant.*

**I**L arrive quelquefois que la matrice descend considérablement dans le vagin, & au point que l'orifice se trouve au bord de la partie, sans pour cela que l'enfant soit encore descendu. Cet accident est plus commun dans les campagnes que par tout ailleurs, les femmes y étant plus sujettes au relâchement de matrice, par la faute de celles qui les accouchent, soit en les faisant tenir debout, soit en leur recommandant de pousser en bas dès l'instant de leurs premières douleurs, souvent même sans qu'il y ait apparence d'accouchement.

Lorsqu'on s'apercevra que la matrice s'avance au devant de la

K

114 *Abrégé de l'Art*

tête de l'enfant, on se gardera bien de faire pousser la femme : on la fera coucher de façon qu'elle ait la tête plus basse que dans l'accouchement ordinaire. On insinuera la main toute entière dans la partie ; car un seul, & même deux doigts ne suffiroient pas. On repoussera tout doucement la matrice, en écartant les doigts ; on la soutiendra, & l'on attendra que la tête se fasse sentir sans retirer la main, attitude qu'il faut nécessairement garder, jusqu'à ce que l'enfant soit prêt à venir : on repoussera alors avec le bout des doigts l'orifice, à mesure que la tête s'avancera, & que la femme fera valoir ses douleurs. Après avoir délivré la femme avec beaucoup de précaution, c'est-à-dire, en ne la faisant point pousser, & ne tirant point trop fort le cordon, crainte que le fond de la matrice ne soit entraîné par l'arrière-faix, l'on remettra, après la sortie de

l'enfant , la main dans la matrice en la repoussant dans son fond ; l'on attendra qu'elle commence à se resserrer , & alors on retirera tout doucement la main. On fera observer à la femme d'être couchée la tête plus basse qu'à l'ordinaire.

---

## CHAPITRE XXIV.

### *De l'Accouchement accompagné du relâchement du vagin.*

**I**L est encore une difficulté pour l'accouchement , elle a pour cause le relâchement du vagin. On distingue ce relâchement de celui de la matrice , en touchant la femme ; car celui du vagin ne laisse point de vuide du côté du fondement : il est aussi plus lisse que la matrice , parce que s'étant dilaté , toutes les rugosités qu'on

K ij.

116 *Abrégé de l'Art*

y sent dans l'état ordinaire, se trouvent alors effacées. Il est de toute nécessité d'y remédier, avant que la femme accouche; car l'enfant ne pourroit sortir qu'avec beaucoup de peine, & sa sortie, jointe aux efforts de la mère causeroit un relâchement plus considérable. Pour y remédier on s'y prendra de la manière suivante. On repoussera un peu l'enfant, en mettant d'abord le bout des doigts d'une main du côté du fondement, évitant de le toucher du bout des ongles, crainte de le blesser, & continuant à pousser doucement dans la partie, on y fera rentrer le vagin; on continuera d'avancer la main, jusqu'à ce qu'elle se trouve sous l'orifice: on laissera la main dans cette position pour retenir le vagin, l'on attendra que l'enfant avance, & à mesure qu'il approchera, on reculera la main.

Après avoir délivré la femme; on peut aisément faire rentrer le

*des Accouchemens.* 117

vagin , en mettant la main dans la partie , comme je viens de le dire.

On recommandera à la femme de ne point faire des efforts pour aller à la selle , ce que l'on obtiendra par le moyen des lavemens , ainsi qu'on en use dans la chute de la matrice. Il est nécessaire de consulter un Médecin , ou un habile Chirurgien pour ces maladies , & on leur fera un rapport exact de tout ce que l'on aura observé.



---

**CHAPITRE XXV.***Des différentes obliquités de la  
matrice.*

**J**'Ai traité dans les Chapitres précédens des obstacles, qui peuvent rendre les accouchemens funestes à la mère & à l'enfant, quoiqu'il se présente bien, c'est-à-dire, par le sommet de la tête, que la matrice soit bien placée, que son orifice se trouve vis-à-vis de l'entrée du vagin, & de la partie de la femme, & qu'en la touchant, on le sente directement au milieu. Il est encore des difficultés qui ont pour cause les différentes obliquités de la matrice, & qui rendroient la sortie de l'enfant impossible, si l'on n'y apportoit du secours.

Les relâchemens de la matrice prouvent assez que les ligamens

qui l'affujétissent, ont de la facilité à s'étendre. J'ai souvent trouvé que les ligamens d'un côté, ayant plus prêté que les autres, avoient donné lieu à la matrice de se porter vers le côté opposé, ce que j'ai reconnu par le toucher ; car au lieu de rencontrer l'orifice de la matrice au milieu, je le trouvois de côté, & passant la main sur le ventre, je sentoais aisément que la matrice étoit penchée. Je remarquois en même-tems que lorsque le corps de la matrice étoit incliné du côté droit, son orifice étoit tourné vers le côté gauche du bassin : or la tête de l'enfant appuyant alors sur l'os innominé, elle y trouve une forte résistance, & il faut de nécessité que l'enfant & la mère périssent, malgré toutes ses douleurs, & les efforts qu'elle pourroit faire, si l'on n'y apporte du secours. Il en sera de même, si l'enfant se porte du côté gauche ; car alors l'orifice sera tourné du côté

droit. Quelques fâcheuses que soient ces différentes situations, & quelques difficultés qu'elles présentent, on les surmontera aisément, en s'y prenant comme je vais le dire.

Si l'orifice de la matrice est tourné du côté gauche, il faudra faire coucher la femme du même côté, car le poids de l'enfant qui se trouve du côté droit, le fera avancer dans le milieu; & tandis que la femme restera dans cette attitude, l'on insinuera deux ou trois doigts de la main droite dans le vagin, on les passera entre l'orifice de la matrice & l'enfant, & avec la main gauche, on poussera tout doucement le ventre pour le faire encore pencher. On ne doit point faire ces sortes de réductions avec violence, il faut au contraire s'y prendre à plusieurs fois. On recommandera à la femme de ne point pousser, jusqu'à ce que l'orifice soit remis en sa place; car  
les

Les efforts qu'elle feroit alors augmenteroient la difficulté, en pressant plus fortement la tête sur l'os innominé.

Il est encore deux sortes d'obliquité de la matrice ; la première est lorsque l'orifice vient s'appuyer sur l'os pubis. Il est impossible, dans une pareille situation, que l'enfant sorte sans le secours de l'art. Il faudra donc alors faire mettre la femme à genoux sur le lit & qu'elle s'appuie sur les coudes le plus qu'il sera possible. Cette attitude fera tomber l'enfant en devant, & donnera plus de facilité d'amener l'orifice en son lieu naturel : on se servira des doigts pour le reculer doucement du côté de l'os *sacrum*, & l'on empêchera la femme de faire des efforts pour pousser ; c'est à quoi on doit bien prendre garde dans ces sortes d'accouchemens.

La seconde & dernière obliquité de la matrice, c'est lorsque

L

son fond se porte en devant , tandis que son orifice est jetté en arrière du côté de l'os *sacrum*. Cette situation de la matrice approche plus de la naturelle que les autres, parce que le ventre faillit sur le devant , lorsque la femme est debout, & l'on est souvent obligée de soulever un peu la tête de l'enfant pour passer le doigt , afin de connoître si elle est en travail : il arrive quelquefois qu'en pareil cas, on ne touche que le bord de l'orifice , sans pouvoir sentir les différens degrés de sa dilatation : lorsqu'on trouve cette difficulté, il faut faire mettre la femme sur le lit , & qu'elle soit un peu renversée : pour lors le fond de la matrice tombe sur le dos , & donne la facilité de sentir l'orifice. Si l'orifice ne posoit pas sur l'os *sacrum* considérablement, comme il se rencontre dans les femmes à qui le ventre ne tombe pas tout à fait sur les cuisses , en la laissant couchée , &

un peu renversée, ses douleurs réduiront aisément la matrice ; c'est ce que je vois arriver tous les jours : il n'est pas nécessaire en ce cas de fatiguer la femme ; car elle accouchera naturellement, surtout en lui faisant observer d'être couchée comme je viens de le dire.

A l'égard des femmes, dont le ventre est trop pendant, il n'est pas possible que l'accouchement se fasse de lui-même, il faudra que la femme & l'enfant périssent faute de secours ; l'orifice venant à pèser sur l'*os sacrum*, l'enfant y sera poussé violemment par les efforts de la mère, & ne pourra jamais sortir. Si en touchant la femme, le doigt ne peut atteindre l'orifice, on la fera coucher, & l'on insinuera dans le vagin toute la main, après l'avoir graissée : on soulèvera un peu la tête de l'enfant que l'on sent dans la matrice, on fera encore pencher la femme en arrière le plus qu'il sera possible, &

Lij

on poussera tout doucement le ventre en haut avec la main gauche, & des deux doigts de la main droite que l'on aura introduits dans l'orifice, on la tirera doucement en devant, observant toujours que la femme ne doit pousser que lorsque l'orifice sera réduit, & que la tête de l'enfant s'avancera. Ces réductions doivent se faire avec beaucoup de ménagement, & il faut y employer tout le tems nécessaire pour ne point violenter la matrice.

Dans les accouchemens où l'enfant se présente mal, si la matrice est oblique, il faudra de toute nécessité la remettre dans son lieu naturel, avant que de vouloir retourner l'enfant; car autrement il ne seroit pas possible d'en venir à bout.

L'on pourroit empêcher les femmes d'être exposées à ces sortes d'inclinaisons de la matrice, en leur conseillant, lorsqu'elles se

plaignent de porter leurs enfans plus d'un côté que de l'autre , en leur conseillant , dis-je , de se coucher du côté opposé. A l'égard de celles dont le ventre tombe sur les cuisses en forme de besace ; il faudra leur faire mettre de bonne heure autour du corps , une serviette en forme de bande , qui ne soit point trop ferrée : par cette précaution l'on empêchera que l'enfant ne croisse dans cette mauvaise situation.



## CHAPITRE XXVI.

*De l'Accouchement où l'Enfant présente un pied, ou tous les deux ensemble.*

**L'**Accouchement où l'enfant présente un pied, ou tous les deux ensemble, est le plus aisé de tous ceux où l'enfant vient mal, puisque quelque partie qu'il présente à l'orifice, si l'on en excepte le sommet de la tête, l'on est dans la nécessité de le faire venir par les pieds, étant la seule ressource que l'Art fournisse pour faciliter sa sortie.

On peut distinguer facilement les pieds, même avant que les membranes soient rompues. Dans cette position, la partie allongée qu'il présente, fait prendre aux membranes la même forme, & lorsque la douleur est passée, on

sent un pied, ou tous les deux que l'on reconnoît aux talons, aux chevilles & aux orteils. On ne sçauroit prendre les mains pour les pieds, leur forme se trouvant très-différente. Il ne faut pas attendre que l'enfant s'engage trop avant dans le passage, ce qui rendroit l'accouchement dangereux pour deux raisons.

La première est que si la face étoit tournée du côté du nombril de la mère, ce qui arriveroit si l'enfant avoit le ventre en dessus, la mâchoire s'accrocheroit aux os pubis, & tous les efforts que l'on feroit pour le tirer, ne serviroient qu'à lui séparer la tête d'avec le tronc.

La seconde difficulté qui surviendroit, c'est que si l'enfant ne présentoit qu'un pied, comme cela arrive souvent, en tirant ce pied fortement, l'autre étant plié derrière son dos, & le genou venant à s'appuyer sur l'estomac, ce

L. iiij.

Le pied pourroit poser sur l'os pubis ; & l'effort que l'on feroit pour le tirer, ne serviroit qu'à le presser plus fortement sur cet os, ce qui rendroit la sortie de l'enfant très-difficile, & peut-être même impossible.

Lorsqu'on aura reconnu qu'un des pieds se présente, que la dilatation de l'orifice est suffisante, & qu'il se trouve éminci, on rompra les membranes, si elles ne l'éroient pas ; l'on attendra pour cela une forte douleur, la tension qui leur arrive alors les disposant à être percées plus aisément. Les membranes étant percées, on prendra un pied ou tous les deux, que l'on tirera également, on les amenera hors de la partie : on prendra un linge sec & doux, dont on les enveloppera, pour qu'ils ne glissent pas des mains. Lorsqu'on aura passé les genoux, si l'enfant vient la face en-dessus, on le retournera à mesure qu'on le tirera,

pour que le nez se trouve en-dessous du côté du fondement de la mère. Cette précaution est absolument nécessaire pour empêcher que la mâchoire ne s'accroche aux os pubis. On abaissera les bras l'un après l'autre, & si la tête ne sort pas dans l'instant, loin de la tirer avec violence, ce dont il faut bien se garder, car on pourroit la séparer du tronc, on s'arrêtera, & on fera soutenir l'enfant par quelqu'un, pour empêcher qu'il ne soit suffoqué, & saisissant la mâchoire inférieure, on glissera le doigt indice de la main gauche dans la bouche, pendant qu'on inclinera la main droite sur le derrière de la tête, pour la faire baisser du côté du fondement de la mère, on la tirera à soi, tandis qu'une autre personne tirera l'enfant par les épaules.

Plusieurs Auteurs veulent, qu'ayant abaissé un bras, on laisse l'autre, pour que la tête soit conduite

plus directement ; mais je pense que lorsque la tête est un peu grosse , on risqueroit alors de rendre la sortie de l'enfant plus difficile ; la longueur du tems que l'on mettroit à l'avoir , deviendroit préjudiciable pour le bras , qui en se gonflant , formeroit une autre difficulté.

Si l'enfant ne présentoit qu'un pied , lorsqu'on l'auroit un peu avancé dans la partie , on l'assujétiroit par un ruban , auquel on feroit un nœud coulant , sans trop le serrer , & en suivant le genou , on conduiroit la main sur la cuisse pour la passer sur la partie de l'enfant, ou sur le derrière, suivant sa position , & l'on suivroit l'autre cuisse & la jambe : pour lors on prendroit ce pied que l'on ameneroit au passage. Quelquefois on est obligé de repousser le premier , surtout s'il étoit trop avancé , & en le faisant rentrer un peu , on se fa-

éviteroit le moyen de faire venir l'autre.

Il est essentiel de s'assurer que le pied que l'on tâche d'avoir, est celui qui appartient au même enfant ; car il arrive quelquefois que la matrice contient deux enfans, & même trois. On conçoit bien qu'en tirant indifféremment le premier pied que l'on trouveroit, on pourroit en tirer un d'un autre enfant, & les corps s'embarassans l'un & l'autre, il en arriveroit la mort, tant des enfans que de la mère, étant de toute impossibilité qu'ils vinssent ensemble.

Cet inconvénient de tirer le pied d'un second, ou d'un troisième enfant, ne peut néanmoins avoir lieu, que lorsque les membranes qui renferment chaque fœtus en particulier, ont été déchirées, ou qu'enfin deux fœtus sont unis l'un à l'autre par la poitrine, ou autre partie du corps ; car on

132 *Abrégé de l'Art*  
 ſçait qu'alors ils ſont renfermés  
 dans une même enveloppe. Mais  
 ce dernier cas eſt fort rare.

---

## CHAPITRE XXVII.

*De l'Accouchement où l'Enfant pré-  
 ſente les genoux, ou le  
 fondement.*

**I**L eſt aisé de diſtinguer ſi l'enfant  
 préſente les deux genoux, ou  
 un ſeul, ſurtout lors que les mem-  
 branes ſont rompues ; car l'on ſent  
 l'oſ qui eſt en devant, nommé la  
*rotule* : ſa rondeur & ſa fermeté  
 n'empêchent pas qu'il ne differe  
 beaucoup de la tête ; puis qu'en  
 touchant, on ſent un vuide de cha-  
 que côté, & qu'en y paſſant le  
 doigt, on trouve le pli que fait  
 le genou, lors que la jambe eſt flé-  
 chie. On ne le laiffera point en-  
 gager trop avant, & en ſuivant  
 la jambe l'on ira prendre un pied ;

Lorsqu'on l'aura , on dégagera l'autre , comme je l'ai dit.

Si l'enfant présente le fondement , on peut le connoître à travers les membranes , lorsque la douleur est passée ; car alors on sent un vuide au milieu , & une grosseur de chaque côté , mais souple. S'il ne se présentoit que de côté , cette partie se distinguera encore au toucher ; car en passant le doigt tout-au-tour , on sent le pli que fait la cuisse , & de l'autre côté le fondement : on ne peut se tromper sur la différence qu'il y a entre cette partie & la tête.

Si la mauvaise situation de l'enfant donne lieu à la compression du ventre , il ne manque pas alors de rendre le *mæconium* renfermé dans les gros boyaux : c'est une matière noire , qui ressemble à de la poix , & dont on trouve alors son doigt couvert , si l'on touche la femme dans ces momens.

Lorsqu'on sera assurée que l'en-

fant présente le fondement, on ne doit point le laisser engager trop avant; car il seroit très-difficile d'aller chercher les pieds, il vaudroit mieux, si l'on n'étoit point arrivée assez à tems, & qu'il fût trop engagé dans le passage, le laisser venir dans cette situation: on risqueroit moins pour lui & pour la mère; mais si il ne présentoit qu'un côté du derrière, cette position de travers deviendroit très-laborieuse, parce que l'autre côté de la hanche s'appuyant fortement sur l'os du bassin de la femme, il ne seroit pas possible que l'enfant pût sortir. Lorsqu'il ne présentera qu'un côté du derrière, on le repoussera tout doucement, pour le faire rentrer, & l'on passera un doigt de l'autre main, pour aller chercher le pli de l'aîne: on avancera l'autre côté afin que le fondement se trouve directement à l'orifice. Si on le laisse venir dans cet état, on lui dégagera les

jambes, aussi-tôt que le derrière  
fera passé.

Si l'on arrive auprès de la femme  
assez à tems, & que l'on ait reconnu  
que l'enfant présente le fonde-  
ment, on terminera l'accouche-  
ment sans attendre qu'il s'engage.  
On insinuera la main bien graissée,  
& en suivant la fesse, la cuisse,  
le genou, & la jambe, l'on ira  
prendre un pied que l'on amenera  
au passage, & on ira chercher  
l'autre.



## CHAPITRE XXVIII.

*De l'Accouchement où l'Enfant présente le ventre , la poitrine , ou le dos.*

**S**I en touchant la femme on reconnoît que l'enfant se présente mal , on se conduira différemment suivant la partie qu'il offrira. Si c'est le ventre , ou la poitrine , les membranes feront plus applaties , parce que l'enfant étant de travers , les retient des deux côtés , & ne leur laisse pas la liberté de s'allonger : il arrive souvent que dans cette position le cordon ombilical se présente le premier , & lorsque les membranes ne sont point tendues , on sent les battemens de ses artères à travers les membranes. La dilatation de l'orifice étant devenue suffisante , on rompra les membranes , & on reconnoitra la partie

partie qui se présente. Si c'est la poitrine, en glissant la main dessus, on trouvera le ventre & l'ombilic : l'on suivra avec la main jusqu'à la partie de l'enfant, en trouvant une cuisse, on ira au genou, & l'on amènera les pieds au passage.

Lorsque l'enfant présente le dos, on ne peut s'y tromper ; l'épine se fait sentir, parce que le dos étant courbé, les vertèbres se distinguent aisément les unes des autres, & en les suivant jusqu'au fondement, l'on ira droit aux pieds, la méthode étant la même pour tous les accouchemens, où l'enfant se présente mal.



---

**CHAPITRE XXIX.**

*De l'Accouchement où l'Enfant présente le bras ou le coude.*

**L**orsque l'enfant présente le bras, cette situation lui est souvent funeste, parce que ceux qui ne sont pas au fait des accouchemens, ne connoissent que le seul moyen de faire rentrer le bras, avant que d'aller chercher les pieds, & à force de fatiguer ce bras, on le meurtrit si considérablement que la matrice irritée se ferre au point de ne plus laisser de ressource, que celle de le couper pour terminer l'accouchement: malheur qui n'est que trop commun dans les campagnes.

L'on distinguera aisément si le bras se présente; car en ce cas les membranes sont allongées, & à travers l'on sent la main qui dif-

fera beaucoup de la forme du pied par ses doigts allongés & déliés. Si la dilatation de l'orifice est suffisante, & que les membranes ne soient point rompues, on les percera, on insinuera la main jusqu'au-dessus de l'épaule de l'enfant, sans toucher à sa main ni au bras, & on le repoussera en haut tout doucement pour le faire rentrer; mais souvent cela ne réussit point dès la première fois, parce que l'enfant alors trop gêné dans sa situation, ne peut se prêter aux mouvemens qu'on veut lui faire faire; dans ce cas, on changera de manœuvre. Ces tentatives étant douloureuses pour la mère, on les lui épargnera, en conduisant tout de suite la main sur le côté de l'enfant, sur la hanche, la cuisse, le genou & la jambe, & lorsqu'on aura un pied, le premier mouvement que l'on fera pour le tirer à soi éloignera de toute nécessité le bras du passage: ayant été alors cher-

M ij

140 *Abrégé de l'Art*  
cher l'autre pied , on amenera  
l'enfant.

Par cette méthode on sauvera  
la vie à l'enfant & à la mère ; car  
dans les accouchemens traînés en  
longueur par la faute de celles qui  
opèrent , il est toujours à craindre  
que la matrice irritée depuis long-  
tems ne s'enflamme , & ne cause  
la mort à la femme.

Si l'enfant présente le coude ,  
on le reconnoîtroit aisément , par-  
ce qu'étant plus pointu que le ge-  
nou , on ne peut prendre l'un pour  
l'autre. On se donnera bien de  
garde de le laisser trop avancer ,  
crainte que le bras ne vienne à  
sortir jusqu'à l'épaule ; ce qui ar-  
riveroit , si l'on n'alloit chercher  
les pieds promptement. En repous-  
sant doucement le coude , l'accou-  
chement devient plus facile , par-  
ce que le bras peut s'étendre aisé-  
ment le long du corps. Il est au-  
contraire plus mal-aisé lorsque l'a-  
yant bras est sorti tout-à-fait.

## CHAPITRE XXX.

*De l'Accouchement où l'Enfant présente l'épaule, l'oreille, ou le menton.*

**L'**Enfant présentant l'épaule, l'on ne doit point espérer de réduire la tête aisément, pour qu'elle vienne se présenter directement à l'orifice : on peut le tenter, mais ne s'y pas amuser trop long-tems, crainte que les douleurs ne finissent, & qu'à force de tentatives on ne fatigue trop la mère & l'enfant.

On reconnoîtra que c'est en effet l'épaule qui se présente, lorsqu'en conduisant le doigt tout-au-tour, l'on sentira le dessous de l'aisselle d'un côté, & de l'autre le col de l'enfant, ce qui ne peut laisser aucun doute ; mais comme il pourroit arriver que dans cette situa-

142 *Abrégé de l'Art*

tion, il eût la face en dessus, & que l'épaule étant repoussée, il vint dans cette attitude, l'accouchement deviendroit laborieux, alors il faudroit se déterminer à faire sortir l'enfant par les pieds, en suivant les parties du corps, comme je l'ai dit. La femme à la vérité en souffrira d'avantage; mais ce moyen est préférable à la réduction de la tête dans sa situation naturelle, qui demanderoit beaucoup de tems.

A l'égard de l'oreille; on ne peut s'y tromper, & par le sens dont elle sera tournée, on pourra juger si la face est en dessus ou en dessous; le bord de l'oreille la distinguant aisément, puisqu'il ne se trouve jamais du côté de la joue. Ayant fait l'examen nécessaire pour s'assurer que l'enfant a la face tournée en dessous, on aura lieu d'espérer qu'en reculant l'épaule, la tête se présentera à l'orifice; mais si le col étoit trop penché sur l'autre

Épaule, après avoir fait inutilement de légères tentatives, on se déterminera à faire sortir l'enfant par les pieds.

L'accouchement où l'enfant présente le menton, ou le visage tout entier, peut se terminer aisément, en le faisant venir par la tête. Si le menton se présente le premier, on le connoitra par le vuide que l'on sentira au-dessous de la mâchoire, & par la lèvre inférieure que le doigt rencontrera aisément : alors portant la main aplatie, & la conduisant doucement jusqu'à la poitrine de l'enfant, pour la soulever un peu, on fera reculer la tête, son poids la fera tomber d'elle-même, & l'obligera de se placer directement à l'orifice, ce qui le fera venir naturellement. Il en sera de même, si l'enfant présente la face toute entière.

On doit observer que les recherches que l'on fait au moyen du toucher, pour distinguer ces

différentes parties, doivent se faire avec beaucoup de délicatesse pour n'en blesser aucune. J'ai vû en pareille occasion des yeux crevés, & la face rendue difforme par les meurtrissures qu'on y avoit faites.

On s'y prendra comme je viens de le dire, pour tâcher que la tête ne présente que le sommet, & si après avoir tenté plusieurs fois avec beaucoup de ménagement sa réduction dans ces deux diverses positions, on ne peut en venir à bout, le parti le plus sûr & le plus avantageux, est d'aller chercher les pieds, & de terminer au plutôt l'accouchement.



CHAPITRE

---

**CHAPITRE XXXI.**

*De l'Accouchement où se rencontrent plusieurs Enfans.*

**L**orsqu'on a lieu de croire par l'étendue considérable du ventre de la femme, qu'elle est enceinte de deux, ou de trois enfans, il est d'une conséquence infinie de s'assurer si le second pied que l'on va chercher dans la matrice, est celui du même enfant dont on en a déjà un, parce que s'il arrivoit, comme je l'ai dit, que l'on tirât en même-tems le pied d'un autre enfant, les corps auxquels ces pieds répondroient, s'embarrasseroient l'un & l'autre, & si l'on s'obstinoit à les tirer, l'on exposeroit la mère & les enfans à de très grands dangers, étant impossible que ces enfans sortent ensemble.

N

Dans ces accouchemens, la façon de délivrer la femme est la seule chose que je croye nécessaire d'expliquer ici, puisqu'il n'y a point d'autres méthodes que celles dont j'ai fait mention, pour favoriser la sortie des enfans dans les différentes positions où ils peuvent se rencontrer.

L'on peut présumer que la femme est enceinte de deux enfans, si son ventre est gros & large, si elle a été plus incommodée de cette grossesse que des autres, supposé que ce ne soit pas la première, & si elle a les jambes enflées, de même que la partie. Le volume de l'enfant que l'on reçoit, peut aussi en annoncer un second, le ventre restant gros, & l'enfant étant très-petit, peut faire juger qu'il y en a un second.

L'on doit observer en général; comme je l'ai déjà dit, de ne point tenter dans aucun accouchement de délivrer la femme, sans avoir

auparavant passé la main sur le ventre , pour s'assurer s'il ne se trouve point encore quelque chose dans la matrice. Par cette précaution on évite le danger auquel on exposeroit la mère & le second enfant , si l'on tiroit tout à coup l'arrière-faix. Il peut même arriver que le premier enfant que l'on a reçu , soit beaucoup plus fort que celui qui reste , ce dernier même pouvant être mort depuis plusieurs jours. Lorsqu'on aura reconnu qu'il reste un second enfant , on fera au cordon ombilical les deux ligatures dont j'ai parlé , avant de le couper : elles seront à quatre travers de doigt de distance l'une de l'autre , & on le coupera entre-deux. Le premier enfant étant sorti , on ne fera aucune tentative pour tirer l'arrière-faix : on profitera de la première douleur pour rompre les membranes du second. Il arrive quelquefois que chaque enfant a son placenta particulier ;

N ij

mais plus ordinairement les différens arrière-faix sont unis , & par leur union n'en font qu'un seul , auquel répondent les cordons de chaque enfant.

En admettant le sentiment de la superfétation, qui suppose, comme je l'ai dit , une seconde génération à quelque distance de la première , l'on doit craindre de faire venir le second enfant trop-tôt, puisque n'étant formé que plusieurs jours , ou peut-être plusieurs mois après la conception du premier, on empêcheroit sa perfection ; mais ne pouvant être assurée s'ils ont été formés l'un après l'autre , & si chaque enfant à son placenta particulier , on risqueroit aussi de faire périr la mère & l'enfant qui reste encore dans la matrice , en voulant la délivrer : le premier cordon , & l'arrière-faix se trouvant communs aux deux enfans , on détacheroit l'autre partie encore adhérente à la matrice , la perte de sang venant

alors avec abondance, suffoqueroit l'enfant, & mettroit la mère en danger de perdre la vie.

J'avoue une crainte, que l'idée de la superfétation m'a toujours donnée, car n'osant pas délivrer la femme sur le champ, par la raison que je viens d'exposer, & ne pouvant deviner si l'arrière-faix est commun aux deux enfans, j'appréhendois qu'en laissant ce corps étranger dans la matrice, il ne vint à s'y corrompre, si elle se resserroit, & qu'elle ne pût l'expulser, ce qui mettroit en grand danger & la mère & l'enfant: ainsi il vaut mieux attendre que de tenter de tirer le premier cordon; & si l'arrière-faix se détache de lui-même, & que les douleurs cessent, il ne faudra point tâcher de délivrer la femme du second enfant, ni lui faire user d'aucun remède pour faire renaître les douleurs; mais on attendra patiemment que le terme de l'enfant qui reste, soit expiré.

N iij

---

---

**CHAPITRE XXXII.**

*De l'Accouchement où le cordon se présente le premier avec quelque partie de l'Enfant.*

**L'**Accouchement où le cordon se présente le premier avec quelque partie du corps, est le plus funeste. Lorsque c'est la tête qui vient avec le cordon, il faut pour sauver la vie à l'enfant, se déterminer à le faire venir par les pieds, parce que la tête remplissant le petit bassin, comprimeroit le cordon au point d'arrêter la circulation du sang dans les vaisseaux qui le composent, ce qui feroit périr l'enfant; mais si ayant rompu les membranes, on reconnoît par le toucher, que la tête n'est point trop engagée, on tentera de repousser en arrière le cordon pour le faire rentrer; à mesure que la tête avancera. Si

la réduction du cordon n'étoit pas possible, il faudroit absolument se déterminer à retourner l'enfant pour le faire sortir par les pieds.

A l'égard de l'accouchement où l'enfant se présente mal, & où quelqu'une de ses parties est sortie avec le cordon, il n'est pas si dangereux, pourvu que l'on fasse rentrer le cordon avant que d'aller chercher les pieds; ce qui se fait facilement, & ne doit point être omis, afin que le cordon ne se trouve point comprimé, ni refroidi.



## CHAPITRE XXXIII.

*De l'Accouchement de l'Enfant mort, & de la tête restée dans la matrice.*

**I**L y a plusieurs signes qui donnent à connoître que l'enfant est mort dans la matrice. S'il l'est depuis long-tems, & qu'il présente le sommet de la tête; quoique la matrice ne soit point trop dilatée, & que les eaux s'écoulent, la peau chevelue se sépare, & s'attache au bout des doigts, & à mesure qu'on les remet dans l'orifice, quelque nouvelle portion s'y attache encore; mais si la dilatation de l'orifice est suffisante, & qu'il n'y ait pas assez de tems que l'enfant soit mort, pour que l'épiderme qui couvre la peau s'en détache, l'on peut être assuré qu'il a perdu la vie, lors-

qu'en tournant le doigt dans l'orifice, on sent la tête très-molle, & quelques-uns des os du crâne passés les uns sur les autres; enfin si le cordon se présentant le premier, les vaisseaux qui le composent sont sans battement, & s'il se trouve flétri, toutes ces circonstances ne permettent pas de douter de la mort de l'enfant.

L'on peut encore juger de son état par l'examen de quelqu'autre partie qu'il présente; car si c'est un bras, on jugera par le pouls s'il est vivant ou mort.

On ne doit point prendre pour un signe de mort, ainsi que le pensent quelques-uns, la sortie du *mæconium*, puisque l'évacuation de cet excrément n'a d'autre cause que la pression des boyaux qui le contiennent, soit que l'enfant soit mort, soit qu'il vive encore.

Il arrive quelquefois que la mère croit que son enfant est mort, parce que depuis quelques jours

elle n'en a point senti les mouvemens. Il faut bien se garder de donner trop aisément dans cette idée, & l'on ne doit rien tenter qui soit capable de nuire à l'enfant, si sa mort n'est constatée par les signes rapportés ci-dessus, & dont il est bon que les Assistantes soient instruites, pour éviter le blâme, auquel on se trouveroit exposée, si l'on n'avoit cette attention.

Dans les accouchemens trop longs par le ralentissement des douleurs, sans pour cela que la mort soit certaine, on peut faire prendre à la femme une infusion de deux gros de séné, pour disposer la matrice à se dilater.

Si l'enfant présentoit le sommet de la tête, & qu'il se trouvât au passage, il faudroit lui mettre le doigt dans la bouche, en forme de crochet, & par ce moyen on pourroit le tirer aisément; mais si la tête n'étoit point assez avancée, on passeroit de chaque côté une

main étendue: comme elle est alors assez souple, on peut en l'applatissant la faire entrer un peu plus dans le passage.

L'on tâchera avec une main de dégager une épaule, en insinuant un doigt en forme de crochet sous l'aisselle, pendant que l'on mettra dans l'oreille un doigt de l'autre main.

Quant à la tête restée dans la matrice, il n'y a rien de si commode pour en procurer la sortie, qu'une bourse faite d'une toile fine, & douce. On l'ouvrira, & on en fera passer une portion derrière la tête, on tirera cette bourse de chaque côté, pour qu'elle puisse contenir la tête toute entière; lorsqu'on se fera assurée que la bourse renferme la tête, il faudra en serrer les cordons, & la tirer doucement à soi, sans faire trop de violence à la mère. Cette ressource est infiniment meilleure que celle de tirer

156 *Abrégé de l'Art*

la tête par morceaux , comme quelques-unes le pratiquent.

Si l'on n'est point assez heureuse pour retirer la tête au moyen de cette bourse , il faut en abandonner la sortie aux efforts de la nature , soutenue de l'administration des remèdes. M. Peu, célèbre Accoucheur, dit n'en avoir pas trouvé de plus efficaces que les lavemens un peu âcres employés avec prudence , il ajoute qu'en ayant fait donner un , où il avoit mis deux gros de sel polichreste , à peine la femme l'eût-elle gardé quelques momens , qu'elle fut obligée de se mettre sur le bassin, où elle rendit dans un effort la tête restée.



## CHAPITRE XXXIV.

*De l'arrière-faix adhérent, & de  
la matrice renversée.*

ON propose deux méthodes ; pour délivrer la femme. Les uns veulent qu'avant de couper le cordon, on aille chercher l'arrière-faix dans l'instant, les autres préfèrent d'attendre qu'il se détache de lui-même, sans porter la main dans la matrice, & de faciliter ce détachement par de légères frictions sur le ventre, ou en faisant souffler la femme dans sa main. Ce sont les circonstances qui doivent déterminer à préférer l'une de ces méthodes à l'autre. S'il y avoit perte de sang, la première seroit à préférer, le seul moyen pour la faire cesser, étant la prompte extraction du placenta; ou si la matrice paroïssoit disposée

158 *Abregé de l'Art*

à se resserrer, on devroit profiter du moment favorable, pour accélérer le détachement du placenta; mais si l'on n'avoit rien à craindre de la perte, & qu'entendant le bout des doigts dans la matrice, on ne sentît pas qu'elle se resserrât, on ne devroit rien précipiter, il faudroit tâcher seulement de faciliter son détachement, comme je l'ai dit, par de légères frictions sur le ventre, & l'arrière-faix fortiroit naturellement, en tirant un peu à soi le cordon, ce que l'on a recommandé au Chapitre de l'Accouchement naturel. Si l'on s'apercevoit que la matrice fût disposée à se resserrer, il faudroit dans l'instant porter la main dans sa cavité, en suivant le cordon qui sert de guide, & passant le bout des doigts entre la matrice & l'arrière-faix, on le détacheroit tout doucement, prenant garde que les doigts ne portent que sur le placenta, & on retireroit le tout ensemble, & non par parties.

Il faudroit en agir de même pour le faux-germe adhérent, en observant de le détacher tout-à-tour, pour l'avoir en entier.

Lorsque le cordon se trouve rompu près du placenta, ou comme l'on dit communément, près de sa masse, le détachement de l'arrière-faix mérite une attention particulière; car il est à craindre qu'en le séparant, l'on n'occasionne un renversement de la matrice, en entraînant son fond vers l'orifice, ce que l'on a vû arriver plus d'une fois. Pour distinguer le corps du placenta d'avec la matrice, on fera attention que la surface de celle-ci est unie & polie, au lieu que la surface du placenta se trouve inégale par la quantité de rameaux que forment les artères & la veine ombilicale. S'étant assurée que c'est le placenta, on le détachera, comme je l'ai dit, en insinuant le bout des doigts entre les membranes, & la matrice, tout-

CHAPITRE

au-tour des bords du placenta, pour découvrir l'endroit qui cède le plus aisément.

L'on ne causera jamais le renversement de la matrice, en séparant l'arrière-faix, lorsqu'on y fera les attentions nécessaires pour le prévenir, & que l'on ne perdra point de vûe ce que j'ai recommandé. Mais si l'on étoit appelée pour remédier à cet accident, on réussiroit en prenant un linge fin, & en repoussant tout doucement la matrice jusque dans son fond: on y laisseroit la main, jusqu'à ce que la matrice vint à se resserrer, alors on la retireroit peu-à-peu.



## CHAPITRE

---

---

**CHAPITRE XXV.**

*De la Perte de sang qui précède,  
ou accompagne l'Accouchement,  
& de celle qui le suit.*

**L**A perte de sang est souvent funeste à la mère, si l'on n'y apporte un prompt secours. On doit avant que de rien entreprendre tâcher de connoître la cause de cet accident, car si la perte est occasionnée par le détachement du placenta, elle ne peut cesser que par le resserrement de la matrice, qui n'aura lieu qu'après la sortie de l'enfant. Dans ces circonstances, il n'y a point de tems à perdre, il faut de toute nécessité accoucher la femme. Si la matrice n'étoit pas suffisamment dilatée, on s'y prendroit, comme je l'ai enseigné au Chapitre du Faux-germe.

Si en touchant la femme, c'est

○

le placenta qui se présente , on pourra le reconnoître par sa portion charnue , qui ne ressemble en rien aux parties de l'enfant : de plus les caillots de sang qui viennent coup sur coup , & l'abondance de celui que la femme perd , ne laissent plus d'espérance pour elle , que dans la promptitude de sa délivrance.

Si l'arrière-faix se trouvoit détaché , qu'il se présentât au passage , ou qu'il sortit par l'orifice , les membranes n'étant point rompues , il faudroit les déchirer pour aller chercher les pieds de l'enfant , supposé que la tête ne fût point trop avancée. On ne doit pas alors faire rentrer le placenta , qui n'est plus nécessaire pour la conservation de l'enfant. Si l'on a eu le malheur d'être appelée trop tard , ou que l'on ait été trop longtemps à opérer , la mort de l'enfant est certaine , & cette mort

est le plus souvent suivie de celle de la mère.

S'il arrive que l'orifice de la matrice ne soit point assez dilaté, pour permettre au placenta de passer jusque dans le vagin, on le reconnoitra aux signes que j'ai donnés. L'on aura soin dans ce cas de repousser l'arrière-faix de côté, afin qu'il ne sorte qu'après que l'enfant sera passé.

Il survient assez souvent des pertes avant l'accouchement: lorsqu'elles ne sont occasionnées que par l'abondance du sang, & pour n'avoir pas saigné suffisamment la femme pendant sa grossesse, une ou deux saignées arrêtent alors ces pertes, & l'accouchement se fait tout naturellement.

La perte de sang qui suit l'accouchement, arrive souvent pour n'avoir pas fait saigner la femme au commencement de ses douleurs, ou pour avoir fait l'extraction du placenta avec trop de vio-

lence, ou enfin pour en avoir laissé quelque portion dans la matrice.

Lorsque la perte survient, on ne doit rien négliger pour y apporter du remède: le plus certain est d'introduire la main dans la matrice, pour reconnoître si la perte est occasionnée par quelque corps étranger, soit par un faux-germe, ou quelque portion du placenta, soit par quelque caillot de sang. On doit être assurée qu'aussi-tôt que la matrice sera débarrassée de ces corps étrangers, la perte cessera. Néanmoins si malgré cela elle continuoit, l'on tremperoit des linges dans l'oxicrat, que l'on sçait n'être qu'un mélange d'eau & de vinaigre, qu'on feroit tiédir, si la saison étoit froide, on envelopperoit avec ces linges les cuisses de la femme, & on passeroit sous ses reins un autre linge mouillé de la même liqueur. On auroit soin de retirer de la partie les caillots de sang, à mesure qu'ils s'y forme-

roient. La cire d'Espagne en poudre est un très-bon remède, & la Sage-femme devoit en avoir toujours sur soi. On en prendra la grosseur d'une noisette, que l'on mettra en poudre, pour la faire avaler à la femme dans six cuillères d'eau, & si la perte continue, on lui en donnera une seconde dose. C'est un remède dont j'ai vû de grands effets.

Si l'on est à portée de faire prendre à la femme une potion, on lui en donnera une qui sera composée de deux onces d'eau de chicorée sauvage, d'une once d'eau de fleurs d'orange, de demi-once de sirop de Diacode, & autant de sirop de capillaire, qu'elle avalera tout à la fois.

On lui fortifiera le cœur en lui faisant flairer des linges trempés dans l'eau de la Reine de Hongrie, ou dans du vin, qu'on aura fait un peu chauffer. On la couvrira moins qu'à l'ordinaire, &

l'on aura soin que l'air de la chambre ne soit point trop chaud: on ne lui bandera point le ventre, crainte d'exciter la perte. Sa nourriture ne sera que d'un peu de gélée donnée de tems en tems, & sa tisane sera faite avec la racine de grande confoude & le riz. On pourra lui faire prendre une once de suc de pourpier.

Si les forces de l'Accouchée étoient suffisantes, on pourroit la saigner du bras, dans la vue de détourner le sang de la matrice: cette saignée ne doit point se faire tout de suite, il faut l'interrompre de tems en tems, pour ménager ses forces, & occasionner plus de diversion. On fermera donc la veine à plusieurs fois, laissant des intervalles plus ou moins grands, suivant l'état de l'Accouchée. Cette méthode est fort approuvée.

---

**CHAPITRE XXXVI.**

*Des Convulsions & de la Léthargie,  
qui surviennent à la Femme  
dans le travail.*

**L**orsqu'il arrive que la femme a des convulsions avant que d'être accouchée, il y a tout à appréhender d'un pareil accident, tant pour la mère que pour l'enfant ; ainsi on appellera un Médecin, ou un Chirurgien habile, & l'on s'attachera à bien examiner l'état de la femme, pour leur en rendre un compte fidèle.

En attendant les secours nécessaires, pour délibérer sur le parti qu'il y a à prendre, il faut faire saigner la femme, quand bien même elle l'auroit été, & ne lui faire user que de l'eau pure, prenant bien garde qu'il ne lui en tombe

sur le visage, & sur la gorge. Cette fraîcheur la faifissant redoubleroit les convulsions, les liqueurs spiritueuses les rendroient encore plus violentes. Si l'on sent que l'orifice de la matrice se dilate, & que les douleurs viennent par intervalle entre les mouvemens convulsifs, on peut espérer pour la femme. Si l'enfant se présente bien, & que la matrice soit suffisamment dilatée, il faudra l'accoucher sur le champ; mais si la tête ne vient pas la première, ne pouvant alors retourner l'enfant sans faire beaucoup de violence, ce qui ne manqueroit pas d'irriter le genre nerveux, qui se trouve déjà affecté, on attendra patiemment le moment de l'accouchement. La saignée à la gorge est très-avantageuse dans ces circonstances, pour dégager le cerveau de la quantité du sang qui s'y porte, ce qui arrive lorsque cet accident dure long-tems.

Il est encore un autre état qui devient mortel pour la femme, c'est lorsqu'elle tombe en léthargie : cet affaïssement de tous les ressorts de l'œconomie animale ne laisse plus de ressource pour l'accouchement ; ainsi il faut se déterminer à faire l'extraction de l'enfant le plus promptement qu'il sera possible, parce que c'est le seul moyen de sauver la mère.

Je me suis trouvée plusieurs fois dans ces deux cas, où ayant appelé d'habiles gens, je puis assurer qu'aucune femme n'en est morte & que même j'ai souvent reçu les enfans vivans.



---

**CHAPITRE XXXVII.***De la descente ou relaxation de la matrice.*

**L**Es quatre ligamens que j'ai dit destinés à maintenir la matrice dans sa situation naturelle, se relâchent quelquefois ; en sorte que le col de la matrice, au lieu de se trouver au fond du vagin, s'avance jusqu'au milieu de ce conduit. L'on a vû ce relâchement devenir si considérable, que cet organe se portoit jusqu'aux grandes lèvres, & s'avançoit même au-delà. C'est ce dernier état que l'on nomme chute de matrice, pour le distinguer du premier, que l'on désigne par le terme de descente, ou de relaxation de matrice.

Entre les causes capables de produire ces accidens, les plus ordinaires sont les travaux excessifs,

ainsi que les efforts que causent de trop lourds fardeaux ; aussi remarque-t-on que les femmes de campagne y sont les plus sujettes. Le moyen de soulager celles qui sont affligées de ces relâchemens, c'est de leur interdire toute occupation pénible, & de les obliger même à garder le lit pendant un tems convenable, à quoi on ajoutera l'usage des injections fortifiantes dans le vagin, telles que celles qui seront composées de gros vin, où l'on aura fait bouillir des roses de Provins. Si ces moyens n'étoient pas suffisans, ou qu'il ne fût pas possible de les employer, l'on auroit recours aux pessaires, que l'on peut composer de différentes matières ; les plus ordinaires sont faits d'un morceau de liége assez épais, de la largeur environ d'un écu de six livres, auxquels on donne une figure ovale, & on les perce dans le milieu de façon à y pouvoir passer le doigt ; le

172 *Abrégé de l'Art*

peffaire doit être égal dans sa circonférence, & sa surface sera rendue très-unie par la cire fondue, dans laquelle on le plongera plusieurs fois, jusqu'à ce qu'il s'en trouve entièrement recouvert, & qu'il s'y soit formé plusieurs couches: on l'insinuera alors dans le vagin, l'ayant trempé dans de l'huile, & la femme étant couchée sur le dos, les genoux élevés & pliés, on le poussera jusqu'au fond de ce conduit, & lorsqu'il y sera parvenu, on le placera de manière que l'orifice de la matrice réponde à l'ouverture du peffaire. Par cette précaution les humeurs qui s'écouleront de cet organe, auront la facilité de s'échapper, & la femme pourra concevoir. On aura l'attention avant d'introduire le peffaire, d'y attacher un lien, afin de le retirer plus aisément; ce que l'on fera de tems en tems pour le nettoyer. Lorsque le peffaire sera placé, on fera mettre la femme en

des situations différentes , soit en la faisant asseoir , soit en la faisant mettre à genoux , on jugera par la facilité avec laquelle la femme le supportera dans diverses situations , si le pessaire est bien conditionné , c'est-à-dire , s'il n'est point trop gros , ni trop petit , & l'on y remédieroit alors différemment suivant l'état où il se trouvera ; ceux qui sont trop gros incommodes ; ceux qui sont trop petits ne tiennent pas , & il faudra en augmenter le volume en les remettant de nouveau dans la cire.

L'ignorance de la plupart des Sages-femmes de campagne leur fait regarder la matrice , qu'elles appellent la mère , comme la source de toutes les maladies. Dans cette idée , elles y appliquent indifféremment toutes sortes de remèdes , qui ont souvent des suites très-fâcheuses , ce que je n'ai vû

174 *Abrégé de l'Art*  
 que trop souvent arriver dans les  
 différens voyages que j'ai été obli-  
 gé de faire.

---

## CHAPITRE XXXVIII.

*Des qualités requises à une bonne  
 nourrice.*

**I**L seroit à souhaiter que la mère  
 de l'enfant pût le nourrir elle-  
 même , à raison de la conformité  
 du tempéramment , surtout si elle  
 jouissoit d'une parfaite santé , &  
 qu'elle fût bien constituée, la bon-  
 ne constitution du corps étant la  
 première qualité d'une nourrice ;  
 à quoi il faut ajouter qu'il seroit  
 bon qu'elle ne fût point née de pa-  
 rens attequés de certaines mala-  
 dies capables de se transmettre ,  
 telles que la pierre , la goutte ,  
 les écrouelles , l'épilepsie , &c.

Les autres qualités de la nourrice regardent la disposition de son sein. Les mammelles doivent être d'un volume suffisant, ni trop grosses, ni trop petites, pour fournir la quantité de lait nécessaire à l'enfant; il faut qu'elles ne soient ni applaties, ni attachées aux côtes; elles doivent au contraire s'avancer en dehors en forme de poire: le mammelon ne doit être ni trop gros, ni trop enfoncé. Un mammelon trop gros remplissant la bouche du nourrisson, l'empêcheroit de téter; en un mot la grosseur & la figure du mammelon doivent répondre à celles d'une noisette. Il doit être percé de plusieurs petits trous pour qu'il laisse échapper facilement le lait, & que le nourrisson ait moins de peine à succer; en sorte que l'enfant quittant le tétou, on voye sortir le lait par plusieurs rayons, ainsi que l'eau sort d'un arrosoir.

Le lait ne doit être ni trop épais

ni trop séreux. Pour en juger il faut en faire rayer environ une demi-cueillerée dans la main : si en la penchant un peu le lait coule aussi-tôt, c'est un signe qu'il est trop séreux ; si au contraire les gouttes restent attachées sans couler sur la pente que fait la main, c'est une preuve qu'il est trop épais. Pour être censé bon, il est nécessaire qu'il s'épanche tout doucement, & que la place en soit un peu teinte. Le lait trop séreux ne nourrit point assez, & celui qui est trop épais, outre qu'il a de la peine à sortir, est difficile à digérer : entre les deux néanmoins, quelques Accoucheurs de réputation préfèrent le lait le plus coulant, comme plus aisé à se distribuer. Enfin le lait doit être blanc, doux, & un peu sucré.

Il ne faut pas que la nourrice soit trop jeune, ni trop vieille : le premier âge est trop chaud, & le dernier abonde trop en humeurs.

Le bon âge est depuis vingt-cinq ans jusqu'à trente-cinq.

On préfère les nourrices qui ont les cheveux noirs ou châains, à celles qui les ont blonds ou roux, & qui ont des taches de rousseur. Ces dernières ayant pour l'ordinaire une odeur désagréable. Si la peau n'est pas d'un grand blanc, il faut du moins qu'elle ne soit point livide, ce qui annoncerait un tempéramment bilieux : elles doivent avoir un peu de couleur, mais point trop. On doit examiner le col, & le dessous du menton de la nourrice, pour sçavoir si elle n'a pas eu les écouelles. En regardant les bras, on peut juger par la quantité des cicatrices des saignées, si elle est valétudinaire. On doit s'informer si elle n'est point réglée pendant qu'elle nourrit ; car si elle l'étoit, l'abondance du lait en seroit diminuée. Il seroit bon encore que la nourrice ne fût point louche, ni qu'elle n'eût point les

dents gâtées, ce qui pourroit lui donner une mauvaise haleine capable d'incommoder l'enfant.

On doit éviter de prendre une nourrice nouvellement accouchée, & avant la fin des quarante jours nécessaires pour la purger de sa couche, son lait ne pouvant alors être bon, que pour son propre enfant, tandis qu'il seroit contraire à un autre nourrisson par la différence de tempéramment. Si l'enfant de la nourrice est mort, il faut s'informer si ce n'est point de quelque maladie contagieuse, comme sont les fièvres pourpreuses, quelques ulcères vénériens, la gale, &c. Tout cela n'annonceroit pas une nourrice bien saine; mais si son enfant vit, on peut juger d'elle par lui-même; si son teint est vermeil, si sa chair est ferme; & si l'examinant tout nud on le trouve écorché entre les cuisses, cela fera connoître la malpropreté de la nourrice, qui ne

manqueroit pas d'être encore plus négligente pour un enfant qu'elle ne prend que par intérêt. Une attention qui est encore nécessaire, concerne les mœurs de la nourrice. Il n'est pas douteux que le caractère de celle qui allaite, n'influe beaucoup sur l'enfant qui succe les vices avec le lait, & qui quelquefois tient moins de ceux qui lui ont donné le jour, que de celle qui l'a nourri. On doit s'informer avec soin si la nourrice n'est point sujette au vin, au vol, ou à quelqu'autre vice, si elle est violente, ou si son humeur est inégale. Il est essentiel aussi de sçavoir si elle est sujette au mal caduc, & quand même ce ne seroit que le mari qui y fût sujet, il y auroit toujours à craindre que les accès de cette maladie ne donnassent lieu au lait de se troubler, & de devenir nuisible à l'enfant. Il faut aussi s'informer si le mari & la femme vivent bien ensemble, pour

ne point avoir à craindre que lorsqu'ils se querellent, ou qu'ils se battent, les coups ne retombent sur l'enfant.

On ne doit rien négliger, pour s'instruire de toutes ces circonstances, & il faut éviter de se laisser gagner, soit par les amis, soit par l'espérance de recevoir des présens de celles à qui l'on donne la préférence. Quoiqu'on ne croye point commettre un crime en le faisant; c'en est pourtant un très-grand, & l'enfant en est souvent la victime, soit qu'il périsse bientôt, ou qu'il vive long-tems infirme. L'on a d'autant plus à se reprocher de n'avoir pas usé de toutes ces précautions; que c'est dans les petits endroits, où l'on peut plus aisément s'instruire des moindres particularités.

F I N.



# T A B L E

## DES OBSERVATIONS;

*Sur des cas singuliers, ajoutés à  
l'Ouvrage de l'Auteur.*

---

### PREMIERE OBSERVATION.

- S**UR plusieurs exemples de dou-  
ble Matrice, page xj
- II. OBS. Sur deux vices de con-  
formation du Bassin. xiv.
- III. OBS. Sur un Fœtus de vingt-  
un mois, qui fut retiré de  
la Trompe droite de la Ma-  
trice, sans que la mère en  
soit morte. xvij

Q

## 182 Table des Observations.

- IV. OBS. Sur un Fœtus tiré du ventre de sa mère par le fondement. xxiiij
- V. OBS. Sur un Fœtus qui a été trente ans dans le ventre de sa mère, sans se corrompre. xxxij
- VI. OBS. Sur un Fœtus qui a été quarante-six ans dans le ventre de sa mère, sans se corrompre. xxxvj
- VII. OBS. Sur un Fœtus, qui a été vingt-six ans dans le ventre de sa mère, sans se corrompre. xxxviiij
- VIII. OBS. Sur un Fœtus, qui a été vingt huit ans dans le ventre de sa mère, sans se corrompre. xxxviij
- IX. OBS. Sur un Fœtus qui a resté près de quinze ans dans le ventre, & a été trouvé hors de la matrice, renfermé dans ses membranes, sans être

## Table des Observations. 183

*corrompu ni desséché, mais  
étant gras, frais, & plein  
de sucs, quoique la mère  
fût morte de la maladie vé-  
nérienne.*

xxxix

X. OBS. *Sur la membrane Hymen.*

xl

XI. OBS. *Sur l'extrême rétrécisse-  
ment de l'orifice du vagin.*

xli

XII. OBS. *Sur une membrane qui  
fermoit l'orifice du vagin.*

xliij

XIII. REM. *Sur le terme de neuf  
mois, qui n'est pas assuré,  
mais seulement le plus or-  
dinaire, l'Accouchement  
pouvant être retardé, &  
aller au-delà de ce terme.*

xlv

XIV. OBS. *Sur un moyen peu usité  
de rappeler à la vie un en-  
fant nouveau né, qui sem-  
bloit en être privé, pour  
avoir eu le cordon long tems*

Qij

## 184 Table des Observations.

- comprimé. xlviij
- XV. OBS. *Sur un nouveau moyen de remédier aux accidens produits par le séjour de quelques portions du Placenta restées dans la matrice.* xlviiij
- XVI. REM. *Touchant l'expérience faite sur le poumon d'un Enfant, pour juger si la mère accusée de l'avoir détruit, est coupable, ou non.* xlix

Fin de la Table des  
Observations,



T A B L E  
DES CHAPITRES

*Contenus dans ce Traité.*

---

CHAPITRE PREMIER.

**D** *Es qualités requises aux femmes qui se destinent à l'Art des Accouchemens. pag. 1*

CHAP. II. *De la Matrice. 7*

CHAP. III. *Du Vagin. 13*

CHAP. IV. *De la Génération. 18*

CHAP. V. *Du Fétus & du Placenta. 20*

CHAP. VI. *De la vraie & de la fausse Grossesse. 27*

Q iij

## 186 T A B L E

CHAP. VII. De l'Attouchement im-	
proprement appellé Toucher.	
	30
CHAP. VIII. De la nécessité de la	
saignée dans la Grossesse.	
	33
CHAP. IX. Du faux Germe & de	
la Mole.	38
CHAP. X. De la Fausse-Couche,	
ou de l'Avortement.	43
CHAP. XI. De la situation natu-	
relle de l'Enfant dans la	
matrice.	51
CHAP. XII. De la préparation à	
l'Accouchement naturel.	55
CHAP. XIII. De l'Accouchement	
naturel.	63
CHAP. XIV. De la manière de	
lier le cordon.	74
CHAP. XV. De la manière de dé-	
livrer la Femme.	85
CHAP. XVI. De la manière d'em-	
mailloter l'Enfant.	87
CHAP. XVII. De la manière d'ac-	
commoder l'Accouchée, &	
du régime qu'elle doit ob-	

## DES CHAPITRES. 187

- server. 91
- CHAP. XVIII. Des Tranchées qui arrivent à l'Accouchée, des hémorrhoides, & de la nécessité de bassiner la partie. 99
- CHAP. XIX. Du dévoyement qui survient à la Femme accouchée. 102
- CHAP. XX. De l'Accouchement laborieux à cause du passage trop étroit. 104
- CHAP. XXI. De l'Accouchement où l'Enfant est arrêté par des épaules trop larges. 108
- CHAP. XXII. De l'Accouchement laborieux par le resserrement trop prompt de l'orifice de la matrice. 111
- CHAP. XXIII. De l'Accouchement où la matrice précède la sortie de l'Enfant. 113
- CHAP. XXIV. De l'Accouchement accompagné du relâchement du vagin. 115

Q iv

## 188      T A B L E

- CHAP. XXV. *Des différentes obli-  
quités de la matrice.* 118
- CHAP. XXVI. *De l'Accouchement  
où l'Enfant présente un pied  
ou tous les deux ensemble.*  
126
- CHAP. XXVII. *De l'Accouche-  
ment où l'Enfant présente  
les genoux ou le fondement.*  
132
- CHAP. XXVIII. *De l'Accouche-  
ment où l'Enfant présente  
le ventre.* 136
- CHAP. XXIX. *De l'Accouche-  
ment où l'Enfant présente  
le bras.* 138
- CHAP. XXX. *De l'Accouchement  
où l'Enfant présente l'é-  
paule, le menton, ou l'o-  
reille.* 141
- CHAP. XXXI. *De l'Accouchement  
où se rencontrent plusieurs  
Enfans.* 145
- CHAP. XXXII. *De l'Accouche-  
ment où le cordon se pré-  
sente le premier.* 150

<b>DES CHAPITRES. 189</b>	
<b>CHAP. XXXIII.</b>	<i>De l'Accouchement de l'Enfant mort, &amp; de la tête restée dans la matrice.</i> 152
<b>CHAP. XXXIV.</b>	<i>De l'Arrière-faix adhérent, &amp; de la matrice renversée.</i> 157
<b>CHAP. XXXV.</b>	<i>De la Perte de sang.</i> 161
<b>CHAP. XXXVI.</b>	<i>Des Convulsions &amp; de la léthargie, qui prennent à la Femme pendant le travail.</i> 167
<b>CHAP. XXXVII.</b>	<i>De la Descente de matrice.</i> 170
<b>CHAP. XXXVIII.</b>	<i>Des Qualités requises à une bonne Nourrice.</i> 174

**Fin de la Table des Chapitres.**

---

*Extrait des Registres de l'Académie de  
Chirurgie.*

Du 13 May 1756.

**M**essieurs *Verdier & Levret*, qui a-  
voient été nommés par l'Acadé-  
mie, pour examiner une Machine, inven-  
tée par la Dame du *Coudray*, Maîtreſſe  
Sage-Femme, reçûe à Paris, établie à  
Clermont en Auvergne, pour démonſtrer  
la pratique des Accouchemens, en ayant  
fait un rapport très-avantageux, l'Acadé-  
mie a jugé cette Machine digne de ſon ap-  
probation. En foi de quoi, j'ai donné le pré-  
ſent Extrait de nos Registres, ce premier  
Décembre 1758. MORAND,  
*Sécretaire perpetuel.*

---

*A P P R O B A T I O N.*

**J'**ay examiné, par ordre de Monſei-  
gneur le Chancelier, un Manuſcrit  
intitulé : *Abrégé de l'Art des Accouche-  
mens, où l'on donne les préceptes néceſſaires  
pour le mettre heureuſement en pratique,*  
par Madame le *Bouſſier du Coudray*, Maî-  
treſſe Sage-Femme de Paris. Je n'ai rien

trouvé dans cet Ouvrage qui puisse en empêcher l'impression ; & je le crois très-utile aux Sages-Femmes de la campagne, peu susceptibles d'instructions plus étendues. A Paris, ce 2 Juillet 1757.

MORAND, Censeur Royal.

---

*Approbation de M. Sue l'aîné, Maître Chirurgien, & Accoucheur, ancien Prévôt du Collège des Chirurgiens de Paris, & Adjoint au Comité de l'Académie Royale de Chirurgie.*

**J**'Ay lû, avec attention, l'*Abrégé de l'Art des Accouchemens*, composé par Madame le Boursier du Coudray, ancienne Maîtresse Sage-Femme de Paris. Cet Ouvrage, qui d'abord n'avoit été entrepris que pour l'instruction des Sages-Femmes de campagne, m'a paru pouvoir être très-utile à celles des villes, par le grand nombre de remarques de pratique que l'Auteur a jugé à propos d'y insérer : & si l'on a égard aux Observations singulières que l'Editeur a placées au commencement de ce Traité, l'on conviendra que la lecture n'en peut être que très-intéressante. A Paris, ce 20 Décembre 1758.

Signé, SUE.

---

## PRIVILEGE DU ROY.

**L** OUIS, par la Grace de Dieu Roi de France & de Navarre ; à nos amés & féaux Conseillers , les Gens tenans nos Cours de Parlement, Mes. des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand Conseil, Prévôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils & autres nos Justiciers qu'il appartiendra, Salut. Notre amée la Veuve FRANÇOIS DELAGUETTE, Libraire à Paris, Nous a fait exposer qu'elle desireroit faire imprimer & donner au Public un Ouvrage qui a pour titre : *Abrégé de l'Art des Accouchemens*, par Madame le Bourcier du Coudray, Maitresse Sage-Femme ; s'il nous plaisoit lui accorder nos Lettres de Privilège pour ce nécessaires. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Exposante, Nous lui avons permis & permettons par ces Présentes, de faire imprimer ledit Ouvrage autant de fois que bon lui semblera, & de le faire vendre & débiter par tout notre Royaume pendant le tems de trois années consécutives, à compter du jour de la datte des Présentes. A la charge que ces Présentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Imprimeurs de Paris, dans trois mois de la datte d'icelles ; lesquels, ainsi que les Libraires, & toutes autres personnes de quelque qualité & condition qu'elles soient, ne pourront en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de notre obéissance ; que l'impression dudit Ouvrage sera faite dans notre Royaume,

& non ailleurs, en bon papier & beaux caractères, conformément à la feuille imprimée & attachée pour modèle sous le contrescel des Présentes; que l'Impétrante se conformera en tout aux Réglemens de la Librairie, & notamment à celui du 10 Avril 1725; qu'avant de l'exposer en vente, le Manuscrit qui aura servi de copie à l'impression dudit Ouvrage, sera remis dans le même état où l'Approbaton y aura été donnée, es mains de notre très-cher & féal Chevalier Chancelier de France, le Sieur de Lamoignon: & qu'il en sera ensuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliothèque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier Chancelier de France, le Sieur de Lamoignon, le tout à peine de nullité des Présentes. Du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir la-dite Exposante & ses ayans-cause, pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons qu'à la copie des Présentes qui sera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dudit Ouvrage, foi soit ajoutée comme à l'original. Commandons au premier notre Huissier ou Sergent sur-ce requis, de faire pour l'exécution d'icelles, tous actes requis & nécessaires, sans demander autre permission, & nonobstant clameur de Haro, Charte Normande, & Lettres à ce contraires. Car tel est notre plaisir. DONNÉ à Versailles le trentième jour du mois de Novembre, l'an de grace mil sept cent cinquante-huit, & de notre Regne le quarante-quatrième. Par le Roi en son Conseil, LE BEGUE.

Registré sur le Registre XIV. de la Chambre  
Royale des Libraires & Imprimeurs de Paris.  
N°. 444, fol. 393, conformément aux anciens  
Reglemens, confirmés par celui du 28 Février  
1723. A Paris, le 22 Décembre 1758.  
P. G. LE MERCIER, Syndic.

